



N° 2 - mars 2015

Panorama au 6 mars 2015

Éditorial

En 2014, la baisse des prix a pesé sur l'excédent agroalimentaire français

En 2014, l'excédent des échanges agroalimentaires français a reculé de 2 milliards d'euros par rapport à 2013 pour se retrouver au niveau atteint dans les années 2000, à 9 milliards d'euros. Le recul de l'excédent est imputable à la baisse des prix agricoles à la production et à un moindre degré au recul des prix des produits issus de leurs transformations, huiles, tourteaux et sucre. En 2013 et 2014, les récoltes de grandes cultures, abondantes au niveau européen et mondial, ont tiré vers le bas les prix des céréales, de la pomme de terre et des oléagineux et l'embargo russe sur les produits agroalimentaires européens a pesé sur ceux des productions animales comme les produits laitiers et viandes porcines. La valeur des exportations a reculé de près de 4 % alors que les quantités de produits agricoles et agroalimentaires exportées demeuraient quasiment stables (-0,2 %) et que la valeur des importations reculaient légèrement (-0,5 %) (*Baisse des prix et embargo russe pèsent sur les exportations agricoles et agroalimentaires françaises,*

Commerce extérieur agroalimentaire n° 2015/262, mars 2015).

En baisse sur un an pour chaque mois de 2014, à l'exception de juillet et octobre, l'excédent des échanges agroalimentaires français a de nouveau reculé en janvier 2015 par rapport à janvier 2014. L'excédent en produits agricoles a diminué sous l'effet du recul des volumes de blé tendre exportés vers les pays tiers. L'excédent en produits transformés est lui aussi en retrait, la valeur des exportations de produits laitiers ayant été pénalisée par la baisse des prix (*Infos rapides Commerce extérieur agroalimentaire, mars 2015).*

Dans la continuité des baisses intervenues au cours de l'année 2014, les prix agricoles ont reculé de 4 % en janvier 2015 par rapport à janvier 2014 (*Infos rapides Prix agricoles et alimentaires, mars 2015).* Leur repli a cependant ralenti par rapport au mois précédent, à la faveur de la hausse des cours des céréales et des légumes et, à un moindre degré, à l'évolution moins négative

des prix des oléagineux, de la pomme de terre et des fruits. Les prix des vins et œufs ont progressé mais de façon moins marquée qu'au mois précédent. Les cours des vins AOP sont même devenus inférieurs à ceux de janvier 2014 (-1,3 %). En 2014, les exportations de vins AOP ont reculé notamment sous l'effet de la baisse des quantités vendues vers le Royaume-Uni. Les cours en janvier 2015 des vins hors AOP ont accentué leur hausse sur un an et maintenu leur forte progression en moyenne sur les cinq dernières années.

À l'approche de la mise en place, au 1^{er} février, d'une taxe sur les exportations russes de blé, les cours du blé tendre sont presque remontés au niveau de ceux de janvier 2014. Ceux de l'orge ont renforcé leur hausse sur un an, soutenus par des exportations vers les pays tiers, et notamment la Chine, particulièrement dynamiques depuis juillet 2014. Les prix des céréales sont demeurés néanmoins inférieurs en janvier aux prix moyens 2010-2014 à l'exception du blé dur,

pour lequel la faiblesse des récoltes française et canadienne a provoqué une véritable flambée des prix sur un an (+ 52 %). Selon les estimations de semis réalisées par le Service de la statistique et de la prospective au 1^{er} février 2015, les emblavements français en céréales d'hiver seraient en extension sur un an et sur les cinq dernières campagnes. Toutes les céréales à paille progresseraient, à l'exception du triticale. Après deux années de fort recul, la sole de blé dur augmenterait de 10 %, dans un contexte de rapport de prix entre le blé dur et tendre favorable au premier. Néanmoins, les surfaces en blé dur demeureraient en retrait par rapport à la superficie moyenne 2010-2014. (*Infos rapides Grandes cultures et fourrages, février 2015*).

Les températures de janvier ont légèrement dépassé les normales (*Infos rapides Climatologie, février et mars 2015*). Toutefois, ces températures moyennes masquent des variations au cours du mois : douceur début janvier et fraîcheur fin janvier, qui s'est poursuivie en février. Cette fraîcheur a plutôt été favorable à la consommation des fruits et légumes d'hiver comme le chou-fleur ou la carotte tandis que les précipitations excédentaires en janvier retardaient certains semis d'hiver dans le Sud-Est ou la pousse des salades.

En janvier et février 2015, les prix à la production des légumes ont augmenté de plus de 20 % par rapport à 2014, année particulièrement en retrait, et de 7 % sur la moyenne 2010-2014. L'offre réduite, confrontée à une demande dynamique pour les légumes de saison, a entretenu la hausse des cours du chou-fleur, des salades, de l'endive et de la carotte sur un an et par rapport aux prix moyens 2010-2014, à l'exception de l'oignon déclaré en situation de crise conjoncturelle, début février (*Infos rapides Chou-fleur, mars 2015 - Infos rapides Laitue - Chicorée - Endive - Carotte, février 2015*). Pour le poireau, l'offre a été soutenue mais face à une demande timide, les cours se sont de nouveau repliés, en février, par rapport à la moyenne 2010-2014, malgré une légère progression des prix sur un an (*Infos rapides Poireau, mars 2015*). Les cours du concombre,

après un mois de janvier particulièrement bas, mais pour des volumes réduits, ont retrouvé un niveau de saison en février et se situent au-dessus de ceux de 2014 et de la moyenne 2010-2014 (*Infos rapides Concombre, mars 2015*). L'offre de tomate, en ce début de campagne, a été en légère hausse sur un an et le déficit des échanges extérieurs, toujours élevé à cette période, s'est creusé légèrement par rapport à 2014. Les cours débutent cette nouvelle campagne au niveau de la campagne précédente, en léger repli par rapport à la moyenne 2010-2014 (*Infos rapides Tomate, mars 2015*).

Depuis les années 90, la production des principaux légumes a plutôt eu tendance à se concentrer. Cette concentration a parfois confirmé une ou quelques régions dans une position déjà dominante comme la Bretagne pour le chou-fleur et le Nord-Pas-de-Calais-Picardie pour l'endive. Dans d'autres cas, elle s'est accompagnée de l'émergence d'une nouvelle région. Ainsi, l'essentiel de la production de carottes s'est déplacé en Aquitaine tout en se maintenant à l'ouest. La production de poireau est quant à elle restée toujours majoritaire à l'ouest mais la Basse-Normandie s'est imposée devant les Pays de la Loire. Celle de melon est remontée en direction de Poitou-Charentes tandis que la production de tomate progressait vers la Bretagne. Quand il n'y a pas eu concentration de la production, la région jusque-là dominante a reculé, comme l'Aquitaine pour la fraise, face à la concurrence internationale. Les capacités d'équipement en installations couvertes, chauffées ou pas, ainsi que la structuration progressive des producteurs en organisations professionnelles semblent avoir favorisé ces transformations (*1989-2013 : concentration et relocalisation des productions légumières françaises, Légumes n° 2015/260, mars 2015*).

En janvier, les prix des fruits ont ralenti leur baisse sur un an par rapport aux mois précédents (- 5 %) et sont proches des prix moyens 2010-2014. Cependant, pour la pomme et la poire, les cours sont restés en deçà des prix moyens des campagnes 2010/2014,

malgré un déstockage important en janvier, un marché de la pomme (Gala et Granny) bien orienté vers le grand export et des ventes soutenues en poire Conférence. Fin janvier 2015, le niveau des stocks de pommes et de poires est inférieur respectivement de 13 % et de 26 % à celui de 2014, mesuré à la même période (*Infos rapides Stocks Pomme-Poire, février 2015*). En janvier, le marché de la noix a été ferme face à une demande extérieure soutenue et une offre réduite. Les prix ont dépassé de 25 % les prix moyens des cinq dernières campagnes.

Les prix moyens des animaux de boucherie et des volailles de chair ont été inférieurs de 7,5 % aux prix de janvier 2014 et de 0,8 % aux prix moyens 2010-2014. En décembre, la production des gros animaux vivants a reculé pour toutes les espèces, sous l'effet du recul des exportations et des abattements, à l'exception de celle des bovins, grâce à d'importants abattements de vaches. Cette offre plus abondante a continué de peser sur les cours des bovins, sur fond de consommation quasiment stable sur un an. Ils ont reculé sur un an en décembre et ont poursuivi leur baisse en janvier dans les mêmes proportions (*Infos rapides Animaux de boucherie - Bovins - Porcins - Ovins, février 2015*).

Avec des abattements et des exportations en baisse, la production de porcins s'est repliée en décembre mais est demeurée stable par rapport à 2013. En janvier, l'embargo russe continue de tirer les prix à la production à la baisse. Malgré une consommation apparente de viande porcine (y compris grasse de porc) en hausse sur un an, de 3 % depuis le début de l'année et en décembre, les prix en janvier ont poursuivi leur baisse sur un an. Le manque de disponibilités en ovins dans les exploitations a réduit les abattements et les exportations et favorisé le maintien à la hausse des cours. Ils dépassent de 14 % les cours moyens 2010-2014, malgré une consommation en repli.

En janvier 2015, les abattements de volailles ont progressé par rapport à janvier 2014, en volume et en têtes et pour les trois principales espèces

concernées. Les prix à la production des volailles ont diminué sur un an, prolongeant les baisses de 2014. Sur l'ensemble de l'année 2014, la production de volailles de chair est légèrement en retrait, en raison du repli de la production de poulet à la suite notamment de la suppression des restitutions à l'exportation, à partir de juillet 2013. Dans le même temps, la consommation de viandes de volailles, calculée par bilan provisoire, aurait progressé, alimentée par la hausse des importations de viandes de poulet et de canard (*Infos rapides Aviculture, mars 2015*).

Concernant les produits animaux, la collecte de lait de vache a stagné en décembre comparée à décembre 2013, après plusieurs mois de ralentissement, dans un contexte de prix à la production désormais en recul sur un an. Les premières estimations de FranceAgriMer indiqueraient une diminution de la collecte en janvier sur un an. Les fabrications de poudre de lait et de beurre sont les principaux bénéficiaires de l'excédent de production laitière en 2014, grâce aux débouchés à l'international. Leur hausse en décembre sur un an s'est cependant réduite. Les fabrications des autres produits tels que les yaourts et laits fermentés demeurent en recul (*Infos rapides Lait, février 2015*).

En janvier, les prix à la production d'œufs de consommation ont progressé sur un an (+ 11 %), soutenus par la progression des exportations d'œufs en coquille et d'ovoproduits mais ont reculé par rapport aux prix moyens 2009-2013 (- 3,8 %). En 2014, la production totale d'œufs de consommation a été stable par rapport à la même période de 2013. Selon les prévisions du modèle établi par le Service de la statistique et de la prospective, l'Institut de l'aviculture et le centre national de promotion de l'œuf, la production d'œufs de consommation augmenterait de 1,2 % en avril 2015 par rapport au même mois de 2014 (*Infos rapides Aviculture, mars 2015*).

En janvier 2015, le prix d'achat des moyens de production agricole a très légèrement diminué sur un an, sous l'effet essentiellement de la baisse des prix de l'énergie et des lubrifiants. La production d'aliments composés pour les animaux de ferme s'est repliée sur la même période, notamment les aliments à destination des bovins, des porcs à l'engrais et des poudeuses d'œufs de consommation. En cumul sur les premiers mois de la campagne 2014/2015, les livraisons d'engrais ont été inférieures à celles de la campagne précédente, dans un contexte de baisse des cours des grandes cultu-

res supérieure à celle des engrais (*Infos rapides Moyens de production, mars 2015*).

En 2014, la baisse des prix à la production des productions animales par rapport à 2013 n'a que partiellement été compensée par la baisse des cours de l'alimentation animale. En reculant, les cours des matières premières ont entraîné avec eux les prix d'achat de l'alimentation animale mais cette baisse du coût de l'aliment n'a pas été suffisante face au recul plus marqué encore des prix à la production des animaux d'élevage. Seul le rapport entre le prix du lait de vache et le coût de l'aliment pour vaches laitières a été globalement favorable en 2014. Il s'est cependant dégradé au fil des mois. L'alimentation animale constitue une part toujours plus importante et fluctuante au cours du temps des coûts de production des élevages de bovins, de porcins et de volailles. (*En 2014, la baisse des prix à la production des produits animaux n'est que partiellement compensée par la baisse des prix de l'alimentation animale, Moyens de production n° 2015/261, mars 2015*).

Annie Delort

Sommaire des synthèses

Synthèses

1989-2013 : concentration et relocalisation des productions légumières françaises, <i>Légumes</i>	7	P. Arnoux
En 2014, la baisse des prix à la production des produits animaux n'est que partiellement compensée par la baisse des prix de l'alimentation animale, <i>Moyens de production</i>	17	B. Edan
Baisse des prix et embargo russe pèsent sur les exportations agricoles et agroalimentaires françaises, <i>Commerce extérieur agroalimentaire</i>	25	G. Wemelbeke

Organismes et abréviations 35

Pour en savoir plus 37

Liste des Infos rapides parues

Animaux de boucherie - Bovins, n° 2/11, février 2015	<i>M. A. Lapuyade</i>
Animaux de boucherie - Ovins, n° 2/11, février 2015	<i>M. A. Lapuyade</i>
Animaux de boucherie - Porcins, n° 2/11, février 2015	<i>C. Pendariès</i>
Aviculture, n° 2/11 (rectifié), 3/11, février/mars 2015	<i>C. Pendariès</i>
Carotte, n° 5/6, février 2015	<i>P. Arnoux</i>
Chicorée, n° 4/5, février 2015	<i>P. Arnoux</i>
Chou-fleur, n° 5/6, mars 2015	<i>P. Arnoux</i>
Climatologie, n° 2/12, 3/12, février/mars 2015	<i>J. Gabrysiak</i>
Commerce extérieur agroalimentaire, n° 2/12, février 2015	<i>G. Wemelbeke</i>
Concombre, n° 1/5, mars 2015	<i>P. Arnoux</i>
Endive, n° 3/5, février 2015	<i>P. Arnoux</i>
Grandes cultures et fourrages, n° 1/10, février 2015	<i>O. Satger</i>
Lait, n° 2/12, février 2015	<i>S. Cazeneuve</i>
Laitue n° 5/6, février 2015	<i>P. Arnoux</i>
Moyens de production n° 2/10, 3/10, février/mars 2015	<i>H. Bouhalli, B. Edan</i>
Poireau, n° 5/5, mars 2015	<i>P. Arnoux</i>
Prix agricoles et alimentaires n° 2/10, 3/10, février/mars 2015	<i>A. Delort</i>
Stocks Pommes-Poires n° 5/10, février 2015	<i>L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts</i>
Tomate, n° 1/6, mars 2015	<i>P. Arnoux</i>

Les Infos rapides sont disponibles dans « Conjoncture » sur www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les principales séries mensuelles sont disponibles dans Le Bulletin, et les données détaillées dans les Données en ligne du site Agreste.

[Retour éditorial](#)

1989-2013 : concentration et relocalisation des productions légumières françaises

De 1989 à 2013, la localisation des principales productions légumières a évolué. Dans la plupart des cas, il y a eu concentration de la production. Cette concentration a parfois renforcé une ou des régions déjà dominantes comme la Bretagne pour le chou-fleur, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie pour l'endive ou PACA pour les salades. Mais la concentration s'est parfois accompagnée de transformations plus profondes avec l'émergence d'une nouvelle région dominante : c'est le cas du développement de la carotte en Aquitaine et du poireau en Basse-Normandie, du melon en Poitou-Charentes ou de la tomate en Bretagne. Le cas du concombre est assez particulier avec une concentration en faveur de cinq régions déjà productrices. Les cas où il n'y a pas de concentration de la production correspondent à une forte baisse d'une région dominante face à la concurrence internationale comme l'Aquitaine pour la fraise ou PACA pour la courgette. Les dynamiques favorables paraissent correspondre à des capacités d'équipement en installations couvertes et à des restructurations, dans le cadre d'organisation de producteurs mais aussi de grandes entreprises.

La production de légumes en France, au-delà des ceintures maraîchères aux productions diversifiées progressivement en diminution, a connu des spécialisations selon les territoires, liées au sol, au relief ou au climat. Avec l'apparition de nouvelles techniques de production, une partie de ces contraintes a été partiellement levée. La production de légumes d'une région répond maintenant à de nouveaux critères comme le niveau d'équipement en installations spécialisées ou encore l'organisation de producteurs en groupement, acteurs de la filière aptes à accompagner le développement à tra-

vers l'évolution des équipements, la formation des exploitants, l'assistance administrative et technique ou encore les liens tissés avec les réseaux de commercialisation. Ainsi, les cultures de quelques légumes phares comme la tomate, la carotte ou la fraise ont connu de véritables migrations géographiques. Dans le même temps, les activités maraîchères diversifiées en ceinture des grandes métropoles se sont repliées. Ces évolutions peuvent être observés depuis 1989 dans la statistique agricole annuelle pour les onze principaux légumes destinés au marché du frais.

Un rôle important de l'organisation des filières

Dès le début des années 60, les groupements de producteurs, devenus, par la suite, organisations de producteurs (OP) se sont structurés. Dans les années 90, leur développement a été encouragé par des programmes de soutiens nationaux puis européens. Plutôt plus important, avant 1990, dans le Nord et l'Ouest, le taux d'adhésion des exploitations maraîchères aux organisations de producteurs a progressé rapidement jusqu'en 2000. Cette forte croissance n'a fait que renforcer

les disparités existantes. Ainsi, les régions du Nord et de l'Ouest, comptant le taux le plus élevé d'adhérents, ont enregistré les plus fortes progressions alors que les régions aux taux les moins élevés, comme Poitou-Charentes, Île-de-France, PACA ou Rhône-Alpes demeuraient en bas de classement. De plus, après 2000, ce sont également les régions aux taux d'adhérents aux OP parmi les plus bas qui ont accusé un recul de ce taux alors qu'il se stabilisait, voire poursuivait sa progression, dans le reste du territoire, dans un contexte général de baisse du nombre des exploitations et de hausse de la superficie moyenne par producteur.

La réglementation précise que, pour pouvoir bénéficier de certains soutiens, le producteur doit être adhérent à une OP et commercialiser par son intermédiaire la totalité de sa production. Les régions comme l'Île-de-France, où la production est très diversifiée et où les producteurs utilisant la vente directe aux consommateurs sont majoritaires dans les modes de commercialisation, se sont trouvées de ce fait exclues. La

région Poitou-Charentes illustre la situation opposée avec des exploitations orientées vers une production dominante, le melon, mais sous statut de société de production et de commercialisation pour les plus importantes. La Bretagne, qui détenait déjà le taux le plus élevé d'adhérents aux groupements de producteurs en 1988, a enregistré la plus forte progression jusqu'en 2005 et maintenu ce niveau par la suite (neuf exploitants sur dix sont adhérents à une OP).

Le chou-fleur : la Bretagne renforce sa position de première région productrice

Le chou-fleur était et demeure le légume phare de la Bretagne. Cette région, dans un contexte de baisse locale mais surtout nationale des récoltes, a néanmoins vu sa part dans la production française grimper régulièrement, de 75 % en 1990, avec plus de 350 000 tonnes, à 85 % en 2015, avec des livraisons sur le marché du frais désormais inférieures à 250 000 tonnes. Sur la période 1989-2013, la production de ce légume se caracté-

rise par une concentration en Bretagne, autour de producteurs souvent organisés collectivement. Les trois autres régions majeures pour cette production sont le Nord-Pas-de-Calais, la Basse-Normandie et la région PACA. Les deux régions du nord de la Loire, aux niveaux de production assez proches, environ 30 000 tonnes chacune en 1990, ont enregistré une baisse des récoltes de 50 % entre 1989 et 2013, malgré une hausse temporaire de la production en Nord-Pas-de-Calais à la fin des années 90 et des volumes concentrés sur l'été, période moins active pour la production bretonne. De son côté, la région PACA a perdu 80 % de sa production depuis 1990, passant de 25 000 à 5 000 tonnes.

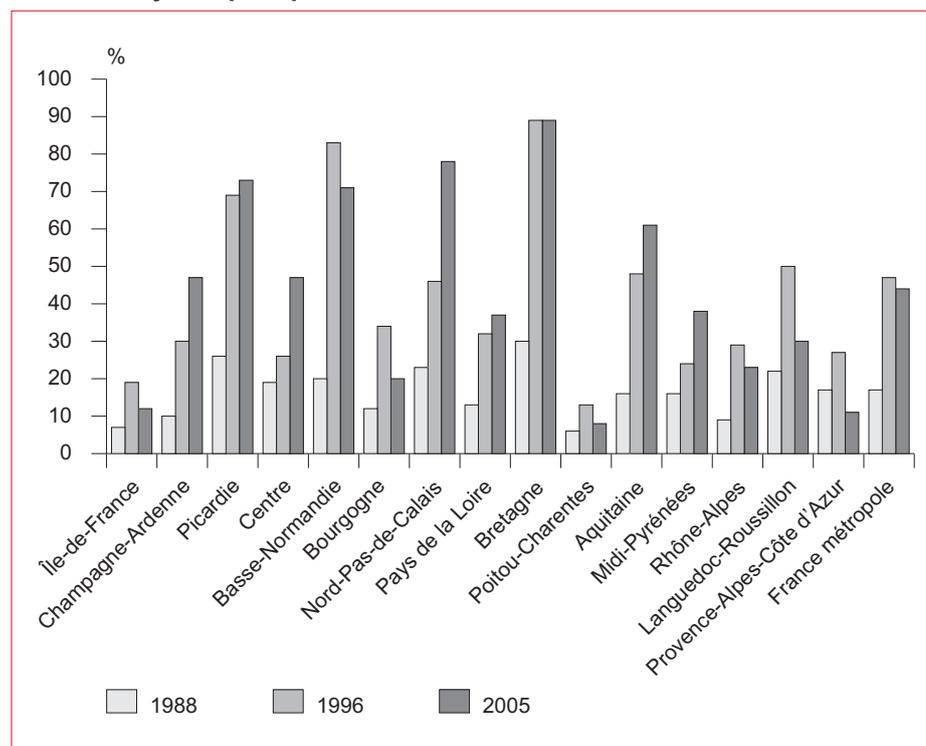
Ce légume est l'un des rares pour lequel le solde des échanges extérieurs présente un excédent. Ce sont ainsi chaque année, de 1995 à 2013, plus de 150 000 tonnes qui sont exportées, en moyenne, contre moins de 50 000 qui entrent dans l'hexagone. En légère baisse sur la dernière campagne, le solde des échanges extérieurs parvient cependant à se maintenir autour de 100 000 tonnes.

L'endive chicon : une culture de racines et une production de chicons bien ancrée dans le Nord

Cette production de racines, puis de chicons par forçage, est l'une des plus concentrées du territoire. Les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais assurent l'essentiel de la production (soit 90 % en 2013) et les seules évolutions notables observées entre 1989 et 2013 se limitent à des transferts entre ces deux régions. Présente, à un niveau modeste en 1990 (moins de 10 % des volumes), la Bretagne a enregistré une baisse continue de sa production jusqu'à atteindre moins de 5 % en 2013. Après être demeurée stable de 1990 à 2006, la production nationale a reculé les années suivantes pour se stabiliser ensuite. Ainsi, la moyenne sur les cinq dernières campagnes est en repli de 18 % par rapport à la moyenne 1989-2013.

Le solde des échanges extérieurs présente un excédent pour ce marché. Les importations sont proches de

Des OP toujours plus présentes dans le Nord et l'Ouest



Source : Agreste - RA 1988 - Enquêtes structures de la production légumière 1996 et 2005 - Les exploitations adhérentes à une organisation de producteurs

3 500 tonnes chaque année, stables sur la période 1995-2013, alors que les exportations, environ 20 000 tonnes, sont en légère baisse sur les dernières années.

La laitue : cette salade est de plus en plus produite dans le Sud

À l'exception de la couronne maraîchère de l'Île-de-France et de certaines régions productrices en été, les livraisons sont, en majeure partie, issues des régions du Sud-Est. Les volumes issus du pourtour méditerranéen représentent 54 % des apports en 2013, en hausse constante depuis 1990 où ils ne représentaient que 40 %. La production nationale, après une progression jusqu'en 2000, n'a cessé, ensuite, de se replier. Ce sont les productions dans le Nord mais également dans l'Ouest, principalement en période hivernale, qui ont reculé. Toutefois, les productions du Sud en hiver, sous serre et en plein air, sont également en diminution. Entre 1989 et 2013, la totalité des régions a perdu des superficies, à l'exception de PACA.

La baisse de l'offre nationale depuis 20 ans est compensée par une hausse des importations tout au long de l'année. Inférieures à 30 000 tonnes en 1995, elles dépassent 80 000 tonnes en 2013. Dans le même temps, les exportations, concentrées sur l'hiver, se sont repliées passant de 35 000 à 20 000 tonnes. Le solde des échanges extérieurs, excédentaire de 10 000 tonnes jusqu'en 2000, n'a cessé, depuis, de se détériorer pour atteindre un déficit de 60 000 tonnes en 2013.

La chicorée : une salade toujours majoritairement cultivée autour de la Méditerranée

Entre 1989 et 2013, la production des régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, essentiellement hivernale, a connu des baisses importantes, tirant la production nationale à la baisse. La diminution est intervenue dès le début des années 2000, pour PACA, et plutôt ces dernières années, pour Languedoc-Roussillon. La production de la ceinture maraîchère de l'Île-de-France, active

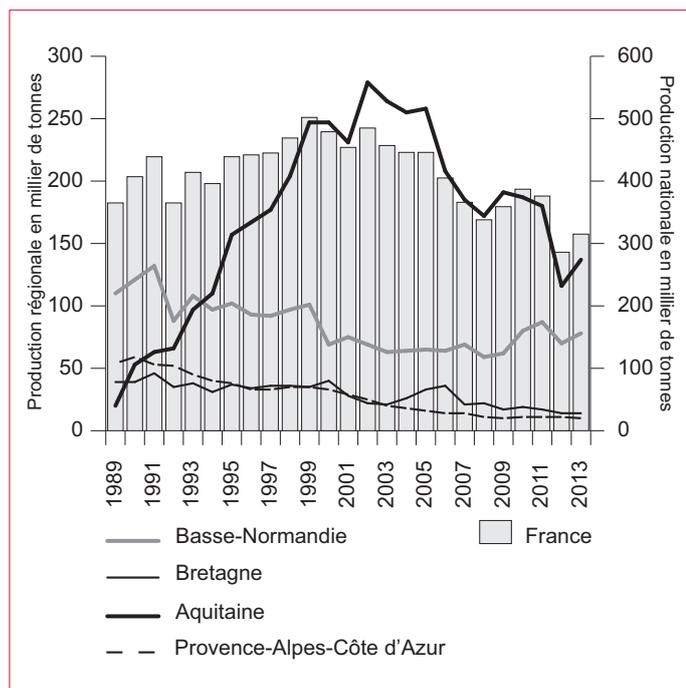
au début des années 1990, a décliné durablement par la suite. Les deux régions de l'Ouest, Pays de la Loire et Bretagne ont maintenu leurs récoltes sur la période, augmentant leur participation à l'offre nationale déclinante.

La baisse des livraisons a coïncidé avec un déficit des échanges extérieurs qui se creusait. Concentré sur l'hiver, le déficit a approché 8 000 tonnes en 1990, puis s'est dégradé rapidement entre 1999 et 2002, avoisinant parfois 25 000 tonnes. Sur les cinq dernières années, le déficit moyen dépasse 17 000 tonnes, en hausse sur les dernières campagnes.

La carotte : une production qui a explosé en Aquitaine sans abandonner son terroir en Basse-Normandie

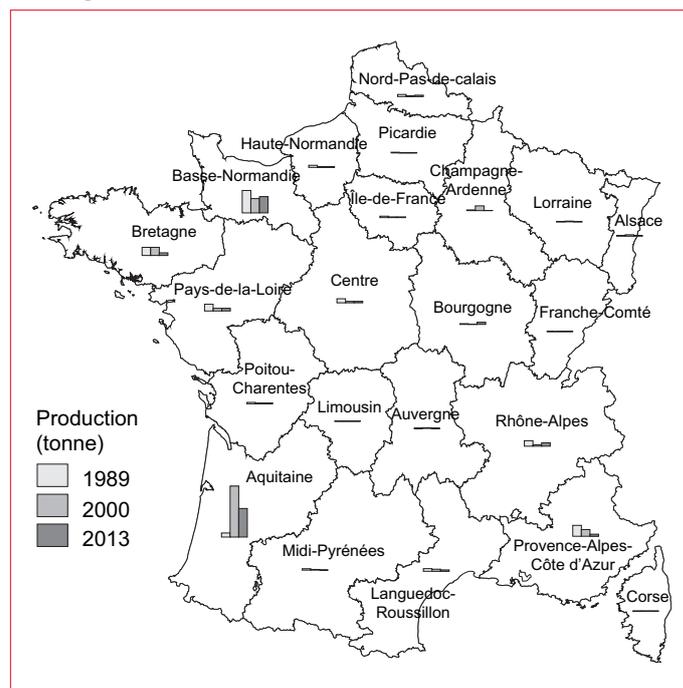
Proches de 400 000 tonnes au début des années 90, la production nationale de carotte pour le marché du frais a progressé pour atteindre 500 000 tonnes en 2000, avant de connaître une baisse quasiment ininterrompue

Hausse, puis repli de la carotte dans le Sud-Ouest



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - Production de carotte pour le marché du frais (région ayant atteint 10 % de la production nationale entre 1989 et 2013)

La production de carotte se déplace du nord au sud le long de la côte



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de carotte pour le frais par région

ensuite et de s'établir à près de 300 000 tonnes en 2013. Au cours de cette période, la répartition des superficies sur le territoire a été avant tout marquée par la forte progression de la région Aquitaine. Cette région, favorisée par des sols sablonneux, était pourtant pratiquement absente de cette production lors de la campagne 1989-1990 avec moins de 5 % des récoltes nationales. Sa production, de seulement 20 000 tonnes en 1989, a presque atteint les 250 000 tonnes en 2000. Sur cette période, cette région a été la seule à progresser. Elle porte ainsi la totalité de la hausse de la production nationale et fait plus que compenser la baisse enregistrée par les autres régions. À partir des années 2000, elle a, en revanche, largement participé, à la réduction continue des récoltes au niveau national.

L'autre zone de production, localisée à l'Ouest, Bretagne et Basse-Normandie, a toujours été un périmètre traditionnel de production de la carotte. La culture, principalement implantée autour du Mont Saint-Michel, à cheval sur les départements de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine, a toutefois diminué de 60 % entre 1989 et 2013 en Bretagne. En Basse-Normandie, les volumes ont également fléchi mais dans une moindre mesure. Au cours de la période 1989-2013, cette région a perdu sa position de première région mais depuis plusieurs campagnes elle augmente à nouveau sa part dans la production nationale et se rapproche de celle de l'Aquitaine. Enfin, la région PACA a été une zone importante de production, mais comme la Bretagne, elle a fortement réduit son offre entre 1989 et 2013.

La baisse de la production nationale est compensée par une hausse des importations. Le solde des échanges extérieurs de carottes et de navets (*la nomenclature utilisée par les douanes ne permet pas de dissocier ces deux légumes*), est excédentaire au milieu des années 90 et progresse jusqu'en 2000 pour dépasser les 45 000 tonnes en 1999. Par la suite, il se replie chaque année et devient durablement déficitaire à partir de 2007. Le déficit annuel moyen sur les cinq dernières années est de 32 000 tonnes après

avoir été de 4 500 tonnes de 1995 à 2013.

Le poireau : une production qui demeure en majorité sur la côte ouest, entre les Pays de la Loire et la Basse-Normandie

La région des Pays de la Loire, avec 30 000 tonnes en 1990, puis une croissance jusqu'en 2001 pour atteindre un pic à 50 000 tonnes, a été la principale région productrice jusqu'en 2009. Depuis, les récoltes se sont repliées, au profit essentiellement de la Basse-Normandie qui a ainsi pris la place de première région productrice (plus du quart de l'offre nationale en 2013 contre 10 % en 1989). La production nationale s'est réduite régulièrement tout en se concentrant. Ainsi, les cinq principales régions qui produisaient 50 % des volumes en 1990, ont livré 75 % de la production hexagonale en 2013. Outre la région Basse-Normandie, l'offre de la région Nord-Pas-de-Calais a progressé, même si la hausse demeure modeste. La région Centre a accompagné le repli des récoltes au

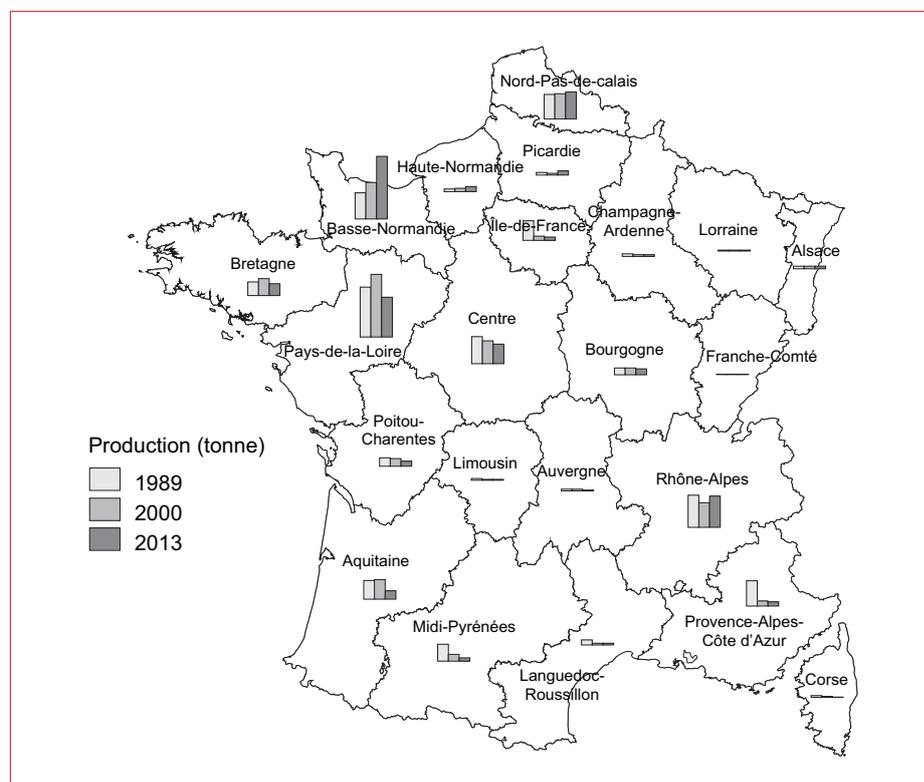
niveau national et conserve ainsi sa part de 10 % dans l'offre nationale. Les volumes produits par la région Rhône-Alpes sont demeurés constants.

Sur la même période, le solde du commerce extérieur, après avoir oscillé entre excédent et déficit jusqu'en 2000, s'est, par la suite, durablement installé dans le déficit (- 11 500 tonnes en moyenne annuelle sur les années 2009 à 2013).

Le melon : à l'origine implantée au Sud, cette production s'est durablement installée en Poitou-Charentes

Les producteurs de melon sont, pour les plus importants, constitués en société gérant à la fois plusieurs sites de productions localisés sur différents points du territoire ou à l'étranger et écoulant la production auprès des grossistes et des centrales d'achats. La région Poitou-Charentes est emblématique de cette filière avec des entreprises de production très importantes, cultivant des surfaces dans diverses

La culture du poireau remonte au fil des campagnes sur les régions du Nord et de l'Ouest



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de poireau par région

régions pour mieux organiser les apports sur le marché et répondre à l'étalement de la demande sur l'année. À l'origine, très implantée en PACA et Midi-Pyrénées, cette culture s'est particulièrement développée en Poitou-Charentes dans les années 1990-2000. Cette région est alors devenue la première région productrice.

Parallèlement au recul en PACA et Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon a fortement développé sa production et se maintient depuis au niveau de ses deux voisins. L'Aquitaine, au même niveau que la région poitevine en 1990, a par la suite enregistré un repli tendanciel de sa production jusqu'en 2008. Cette culture est également réalisée en partie sous serre, mais ce mode de production, principalement utilisé sur le pourtour méditerranéen dans un objectif de précocité des récoltes, est, depuis 1990, en baisse continue (7 % des quantités en 2013 contre 10 % en 1990).

La production nationale est demeurée plutôt stable entre 1989 et 2013 mais

le déficit du commerce extérieur s'est creusé au fil des campagnes. Parti de 21 000 tonnes en 1989, il a dépassé 125 000 tonnes lors de la campagne 2013.

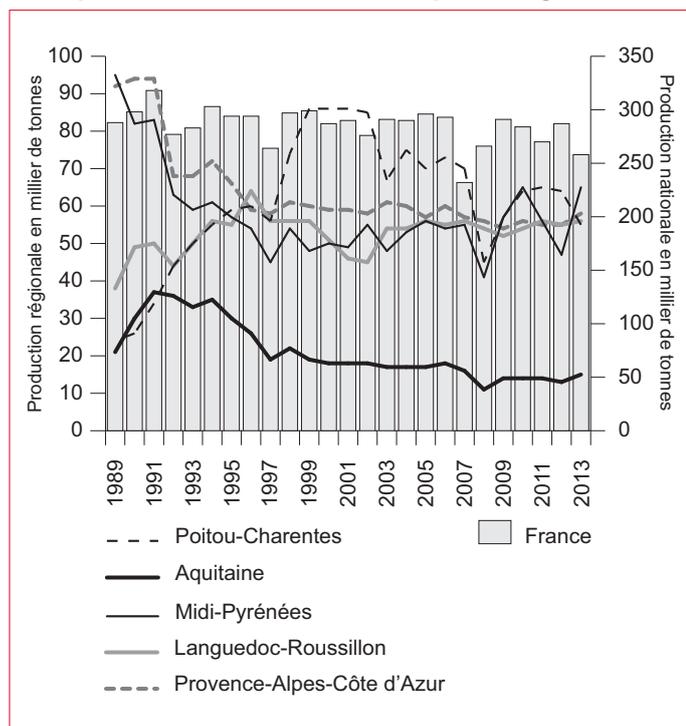
La tomate : le premier des légumes a migré du Sud-Est aux serres chauffées bretonnes

À l'origine majoritairement cultivée en PACA, la tomate pour le marché du frais, sous l'effet, notamment, de travaux de sélection génétique et d'évolution du mode de production, est de plus en plus souvent issue de cultures sous serre, principalement localisées en Bretagne. Avec les Pays de la Loire et l'Aquitaine, la production de ces trois régions atlantiques atteint 61 % des livraisons hexagonales en 2013, contre 20 % en 1989. Déjà, en grande majorité, implantées dans les régions de l'Ouest, au début des années 90, les récoltes sous abris ont principalement progressé dans les régions du Sud. La part de la production issue de ces cultures couvertes est ainsi passée, entre 1989 et 2013, de 33 à 96 % en Aquitaine,

de 66 à 91 % en Languedoc-Roussillon et de 55 à 99 % en région PACA alors qu'elle progressait plus modestement dans les Pays de la Loire et en Bretagne (de 89 à 99 %).

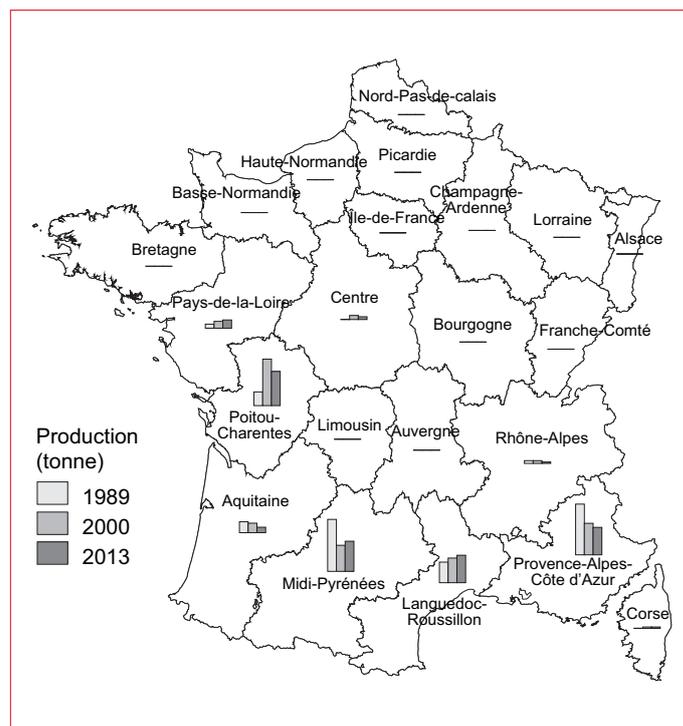
Parallèlement, sur cette période, les superficies de cultures sous serre ont diminué de 11 % en France métropolitaine, en particulier dans les Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon et PACA alors qu'elles progressaient en Aquitaine et en Bretagne (+ 91 %). Ce sont donc principalement les hausses des rendements dans toutes les régions, notamment de ceux sous serre (de 131 t/ha en 1989 à 278 t/ha en 2013), qui ont permis la progression de l'offre et sont à l'origine de sa nouvelle répartition géographique. Elles sont demeurées modestes sur les régions du Sud avec + 46 % en PACA et + 91 % en Languedoc-Roussillon, mais ont dépassé les + 200 % en Aquitaine, Bretagne et Pays de la Loire. Plus encore que les cultures sous abris, ce sont les cultures sous serres chauffées qui ont rendu possible de tels rendements, proches du niveau des Pays-Bas (500 t/ha).

De fortes évolutions pour aboutir à un partage de la production de melon entre quatre régions



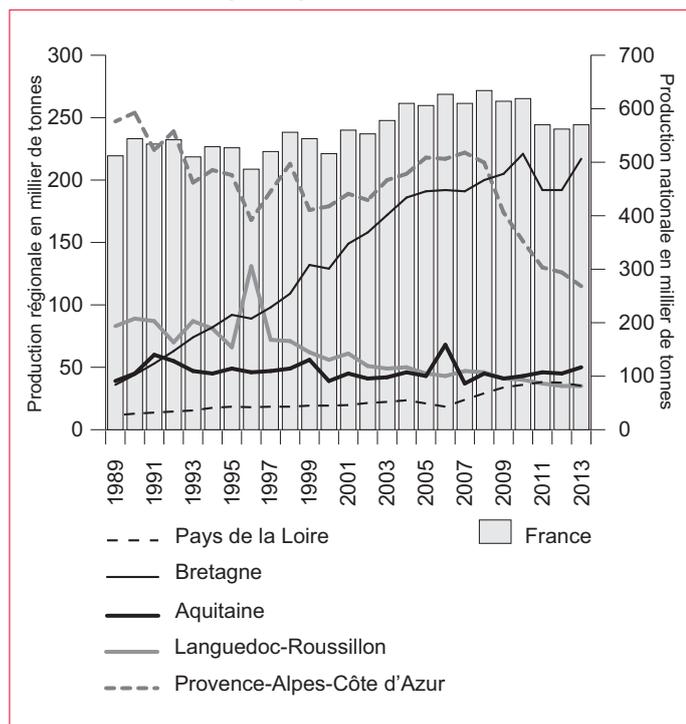
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - Production de melon (région ayant atteint 10 % de la production nationale entre 1989 et 2013)

La culture du melon s'étend sur un croissant de l'Ouest au Sud-Est



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de melon par région

Les tomates sont principalement récoltées dans l'Ouest



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - Production de tomate pour le frais (région ayant atteint 10 % de la production nationale entre 1989 et 2013)

Les serres à tomates bretonnes prédominent



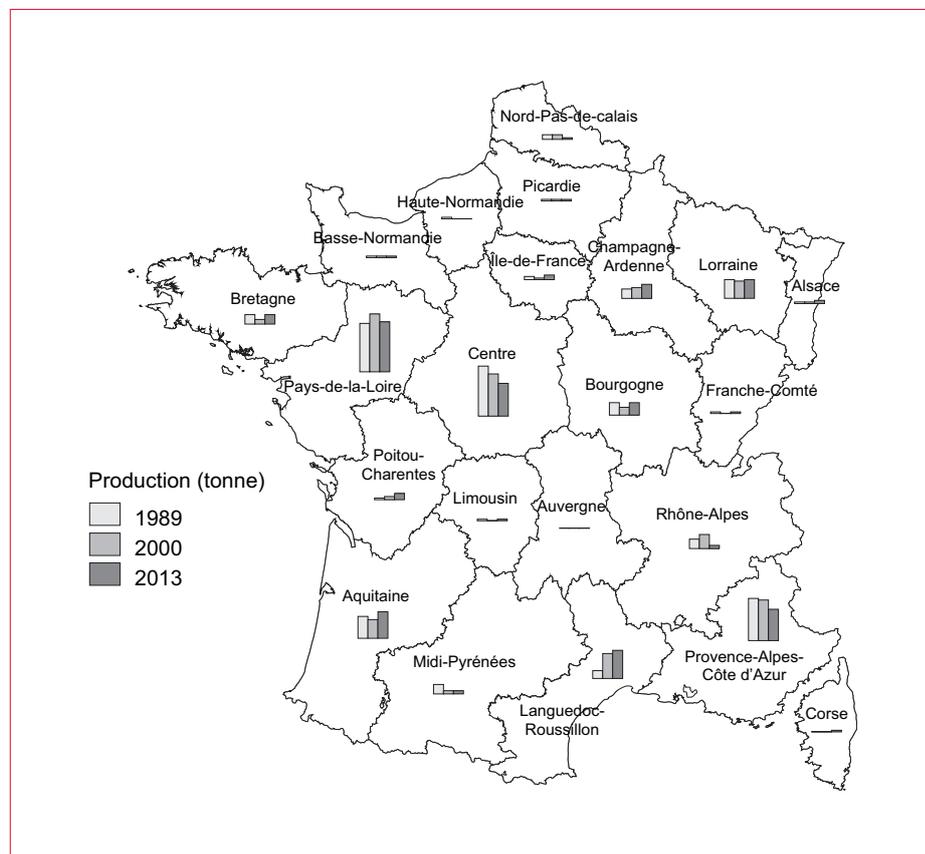
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de tomate pour le frais par région

Malgré la hausse de la production nationale, la tomate est le légume le plus importé, mais également le plus exporté et, cependant, celui qui atteint le déficit du commerce extérieur le plus élevé. Ce dernier demeure quasiment stable sur la période 1995-2013 (310 000 tonnes, en moyenne par an).

Le concombre : cultivé sous serre, il parvient à se maintenir à l'Est, à l'Ouest, comme au Sud

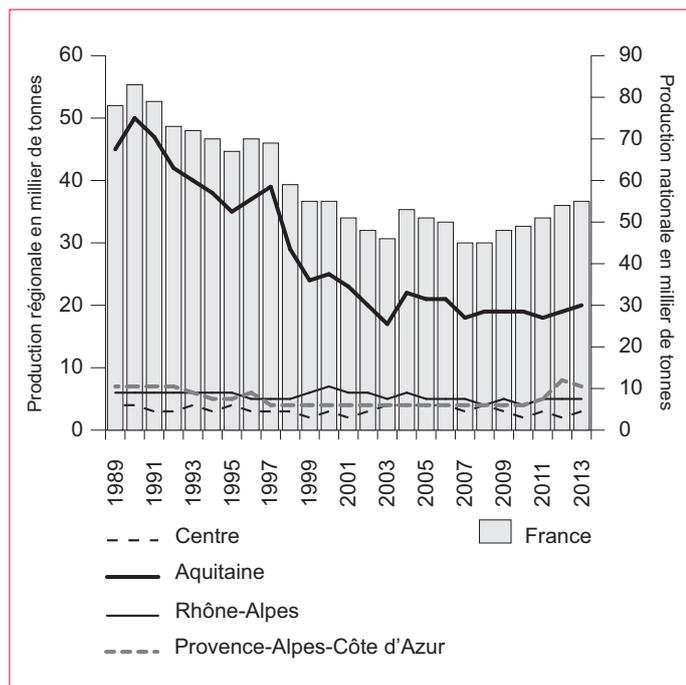
La production de concombre est réalisée à plus de 90 % sous serre, proportion qui n'a cessé de croître au fil des campagnes. Cette culture est l'une des mieux réparties sur le territoire. En effet, la part cumulée de la production des régions qui atteignent ou dépassent un dixième de l'offre nationale entre 1989 et 2013, est en moyenne de 67 %, soit un pourcentage plus faible que celui de la majorité des autres légumes. En 1989, les exploitations ligériennes et du Centre prédominaient, au détriment de la région PACA. Les Pays de la Loire, avec plus de 20 % des apports, ont ensuite progressé et renforcé leur position entre 1995 et

Le concombre est une des productions les mieux réparties sur le territoire



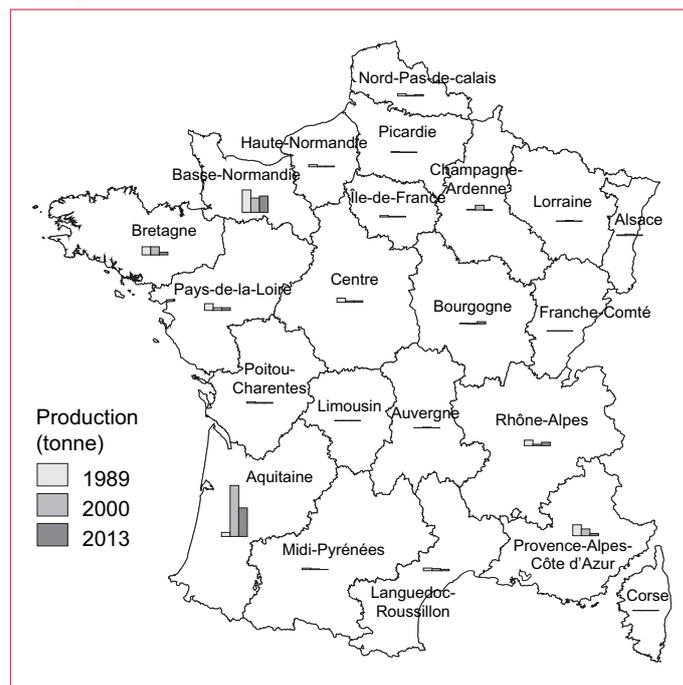
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de concombre par région

La production de la fraise demeure localisée dans le Sud



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - Production de fraise pour le frais (région ayant atteint 10 % de la production nationale entre 1989 et 2013)

Les fraises restent majoritairement produites en Aquitaine



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de fraise pour le frais par région

2000. En revanche, les productions du Centre et de PACA se sont réduites sur cette période. Les récoltes en Lorraine et Languedoc-Roussillon ont progressé. Malgré la stabilité de la production nationale, le déficit du solde des échanges extérieurs se creuse régulièrement au fil des ans. Établi à 30 000 tonnes en 1995, il a doublé en 2010 et se maintient depuis aux environs de 60 000 tonnes, en moyenne, chaque année.

La fraise : principalement produite en Aquitaine et dans le Sud-Est, elle se développe en Bretagne

Dans un contexte de baisse de la production nationale entre 1990 et 2010, la production de fraise en Aquitaine (50 000 tonnes), a également enregistré un recul. Sans perdre son leadership, cette région est tombée de 60 à 35 % dans la production hexagonale. Cette érosion n'a pas été compensée par l'offre des autres régions, déjà présentes sur cette culture au début des années 90, puisqu'aussi bien PACA, Rhône-Alpes ou le Centre, ont conti-

nué d'afficher des productions peu importantes (environ 5 000 tonnes).

Les seules évolutions notables, mais encore marginales, sont apparues à l'Ouest, en Bretagne, où les organisations de producteurs sont particulièrement actives et dans les Pays de la Loire, avec la création de serres spécialisées. La part de la production sous serre, sous l'impulsion de ces deux régions, mais également de l'Aquitaine, est ainsi passée de 40 à 70 % entre 2007 et 2013. Les volumes livrés par les exploitations bretonnes ont quadruplé entre 2010 et 2013, mais demeurent encore faibles (moins de 5 000 tonnes). Cependant, grâce aux serres chauffées, les exploitations bretonnes, voire celles des Pays de la Loire, mais pour des quantités plus réduites, parviennent à assurer des apports précoces, dès le mois d'avril, période à laquelle l'offre du Sud est encore modeste. Cette dernière progresse régulièrement pour atteindre son pic de production en mai et juin et continue d'alimenter les marchés durant l'été. Un quart de la production en

Aquitaine est ainsi commercialisée au-delà du premier juillet.

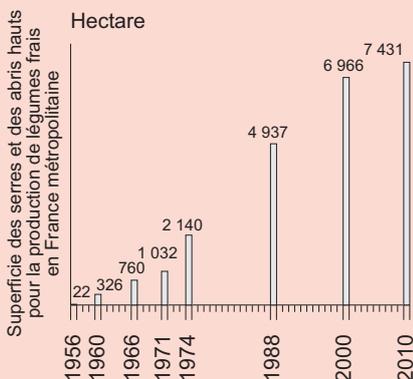
Le déficit des échanges extérieurs s'est creusé régulièrement de 1990 à 2005 (entre 75 et 85 000 tonnes) alors que la production nationale se repliait sur la période. Les exportations, après un pic à plus de 40 000 tonnes en 2005, se sont repliées et la moyenne annuelle sur les cinq dernières années est inférieure de 25 % à la moyenne 1995-2013. À la différence des exportations, les importations connaissent des variations de faible amplitude avec en moyenne 95 000 tonnes chaque année.

La courgette : une production toujours majoritairement répartie entre les régions du Sud-Est

Comme pour le concombre, la production de courgettes est demeurée constante à la fois dans les quantités produites et dans sa répartition géographique. Les récoltes, inférieures à 120 000 tonnes en 1989, ont progressé à la fin des années 90 pour dépasser

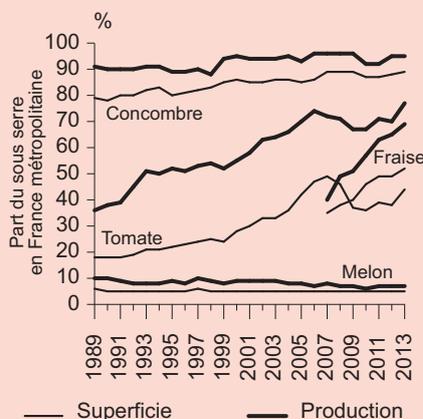
Le développement des serres s'est concentré dans le Nord-Ouest au cours des années 2000

Les superficies en serres augmentent de manière continue



Source : Agreste - Enquêtes spécifiques de 1956 à 1974 - Recensements agricoles de 1988 à 2010

Hausse de la production sous serre pour la fraise et la tomate



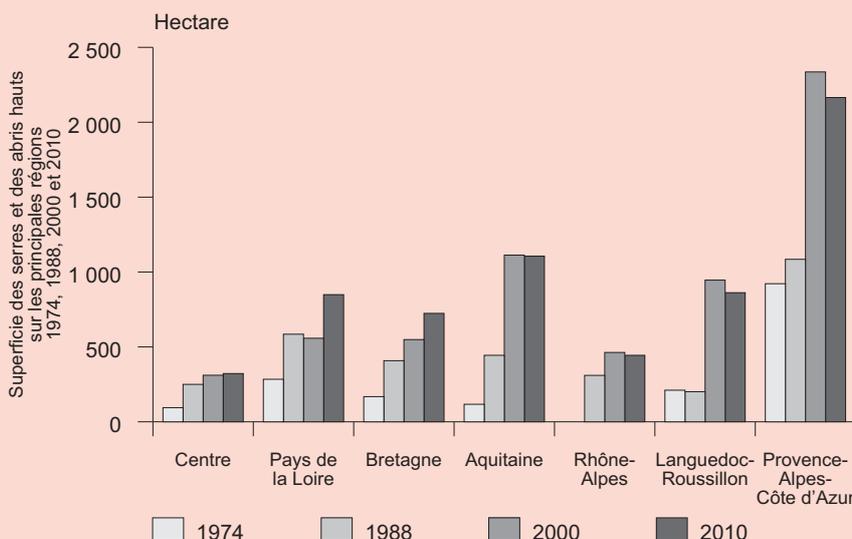
Source : Agreste - SAA

Les serres étaient et demeurent principalement localisées sur les régions du Sud et de l'Ouest. En 2010, les sept premières régions pour les superficies couvertes accueillent 87 % des superficies maraîchères sous serres ou sous abris hauts. Ainsi, entre 1988 et 2000, les croissances les plus fortes ont été observées sur les principales régions, PACA, Aquitaine et Languedoc-Roussillon, même si, ensuite, une légère baisse a été enregistrée jusqu'en 2010. Les régions de l'Ouest ont connu une situation plus nuancée. La région des Pays de la Loire a ainsi accusé un léger repli des installations couvertes au cours de la période entre 1988 et 2000, puis enregistré ensuite, sur la période 2000-2010, une progression soutenue alors que dans le Centre et en Bretagne, les superficies de serres et abris hauts augmentaient régulièrement. La hausse des superficies au niveau national, entre les deux derniers recensements 2000-2010, a donc été, pour la première fois, imputable à un développement extérieur aux régions du Sud. Les plus fortes progressions étaient enregistrées dans l'Ouest, avec les Pays de la Loire et la Bretagne, mais également dans les régions voisines comme la Basse-Normandie, le Centre et Poitou-Charentes.

Le parc de serres s'est fortement développé dans les années 60 afin d'assurer la compétitivité des filières maraîchères, dans un contexte de concurrence accrue avec les pays du sud et de l'Est et de répondre à l'étalement saisonnier de la demande. Pour favoriser la création, le maintien et l'amélioration de ces infrastructures, les programmes d'aides et de soutien ont été mis en place avec l'objectif d'accroître les

performances techniques, d'améliorer les performances énergétiques et de réduire les rejets. Entre 1971 et 2000, la croissance du parc a été spectaculaire, malgré les chocs pétroliers de 1973 et 1981. À partir de 2000, la progression a été moins rapide, mais néanmoins marquée, dans la mesure où les surfaces d'ensemble des cultures maraîchères étaient en diminution.

La progression des serres s'est poursuivie après 2000 à l'Ouest



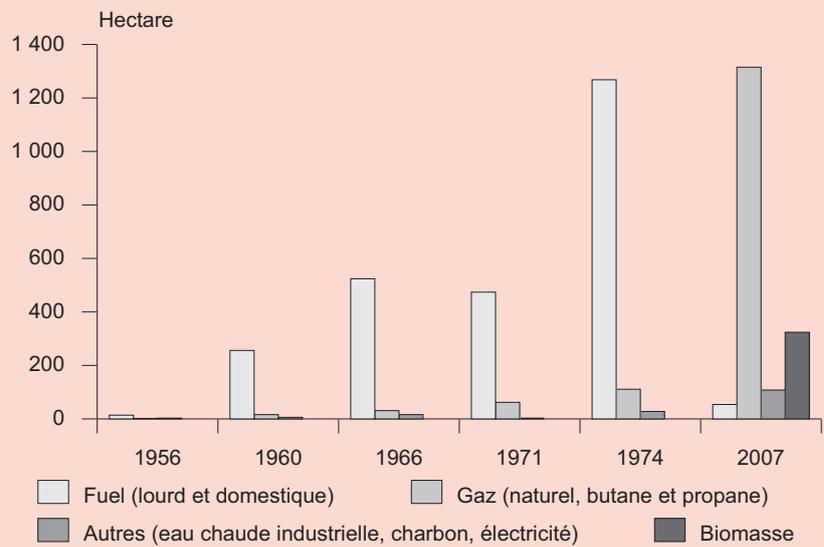
Source : Agreste - Enquête SCEES en 1974 - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010

La part des serres chauffées a diminué

Dans un contexte de hausse très forte des prix de l'énergie entre 1973 et 1986, puis de nouveau dans les années 2000, l'accroissement du parc de serres a peu à peu privilégié les serres froides. Les serres chauffées qui, en 1974, couvraient 66 % des superficies couvertes au niveau national n'en représentent désormais, en 2010, que 24 %. Même si sa part s'est également réduite, la région Bretagne détient la plus grande proportion de serres

chauffées (65 % en 2010 contre 86 % en 1974). Les autres régions, qu'elles soient à l'ouest ou au sud, présentent un taux d'équipement en serres chauffées plus proche des 20 % en 2010, après avoir connu des évolutions diverses puisque ce dernier était, en 1974, de 90 % dans les Pays de la Loire, de 30 % en Aquitaine et qu'il est demeuré stable pour les régions du littoral méditerranéen. Les investissements liés aux économies d'énergie ont progressé fortement entre 2006 et 2011, mais l'abandon de certaines productions hivernales, comme les salades dans le Nord, a été, au moins en partie, causé par ces hausses du coût de l'énergie. Les multiples hausses du coût du pétrole, puis du gaz, ainsi que les recherches menées sur les énergies renouvelables, ont entraîné de profondes mutations dans le choix des énergies.

La valorisation de la biomasse est en forte croissance depuis le début des années 2000

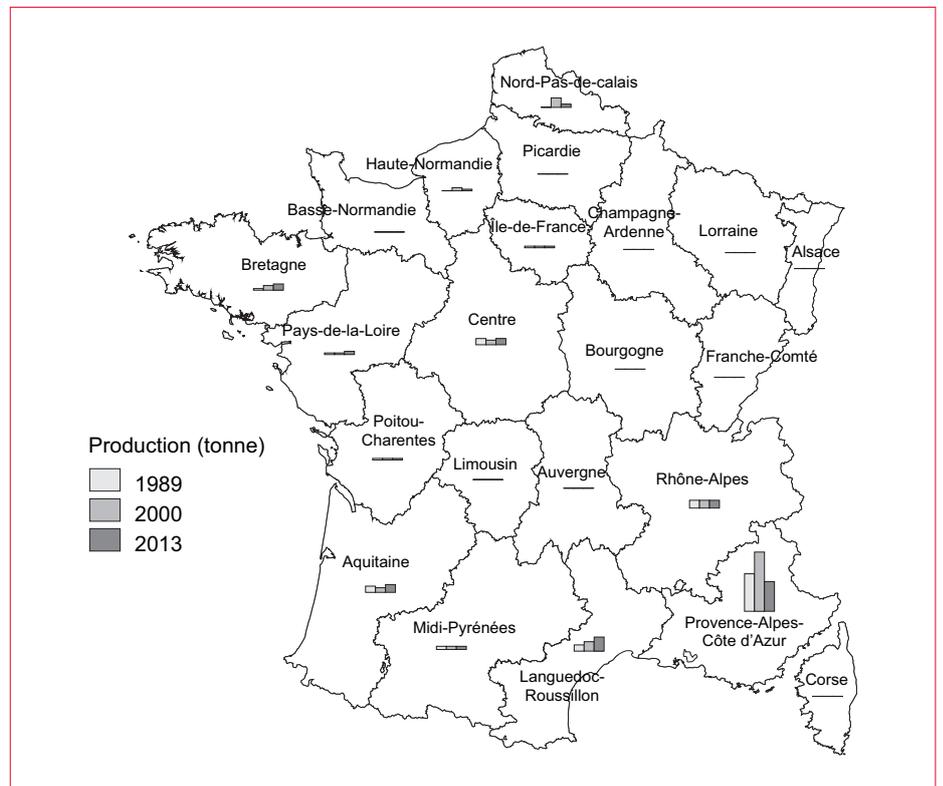


Source : Enquêtes de filières de 1956 à 1974 et Ademe en 2007 (CTIFL, L'Astredhor et L'INH)

150 000 tonnes, en moyenne, entre 2000 à 2002. Sur cette période, la hausse de la production nationale a été intégralement portée par les exploitations de la région PACA, région déjà dominante en 1989, pour cette culture majoritairement réalisée en plein air ou sous abris bas. Par la suite, les volumes issus de cette région n'ont cessé de se replier. Dans un contexte de stabilité de la production nationale depuis 2002, le poids de cette région est ainsi en recul régulier, tout en demeurant largement prépondérant.

Au sein des deux autres régions du Sud-Est, la production de Languedoc-Roussillon est en hausse régulière, compensant au niveau national la baisse de l'offre en PACA, tandis que celle de Rhône-Alpes demeure extrêmement stable. Le déficit du solde des échanges extérieurs s'est fortement accru entre 1995 et 2013. De 45 000 tonnes, il s'est régulièrement creusé jusqu'en 2008 et se stabilise depuis à 120 000 tonnes, en moyenne par an.

La courgette est bien implantée dans le Sud



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - La production de courgette par région

Méthodologie

- Les données de la production des légumes frais sont extraites de la SAA.
- Le poste légumes pour le frais est obtenu à partir de la production totale moins la production dirigée vers la transformation.
- Les données du commerce extérieur en légumes frais sont extraites à partir des codes douaniers NC8 des postes de la nomenclature harmonisée SH2, sur la modalité « 07 » qui concerne les légumes frais.
- Les régions observées pour la production d'un légume sont celles ayant atteint ou dépassé 10 % de la production annuelle au moins une fois au cours de la période 1989-2013.

Sources et bibliographie

- Études des cultures légumières de serres et abris en France. Ministère de l'Agriculture - CTGREF - SCEES - avril 1977
- Enquête sur les structures de la production légumière en 1996 - Agreste données chiffrées n° 91 - avril 1997
- Propositions pour réduire la facture énergétique des serristes. Rapport établi pour le compte du ministère de l'Agriculture et de la Pêche Dominique Blatin et Louis - Lucas - mars 2001
- Utilisation rationnelle de l'énergie dans les serres. Situations technico-économique en 2005 et leviers d'action actuels et futurs. Étude réalisée pour le compte de l'Ademe par le CTIFL, l'ASTREDHOR et l'INH
- Enquête sur les structures de la production légumière en 2005 - Agreste données chiffrées n° 91 - novembre 2006
- Assurer le développement durable des productions sous serres - Propositions pour la mise en œuvre d'un plan national « serres - énergies » Philippe Mauguin - 2006
- Grenelle de l'environnement - chantier 15 « Agriculture écologique et productive » - Plan de performance énergétique des exploitations agricoles. 20 mars 2008
- Prospective Agriculture Énergie 2030 - L'agriculture face aux défis énergétiques - SSP - MAAPRAT - 2010

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Légumes » pour les données chiffrées dans la rubrique « Conjoncture - Légumes » pour les publications Agreste Conjoncture
- Quelles évolutions du parc de serre et des équipements de chauffage en France depuis 2001, CTIFL - 22 septembre 2011
- Analyse économique de la dépendance de l'agriculture à l'énergie - Ademe - Novembre 2012
- Communiqué de presse du MEDDE du 19/02/2013
- Évolution technologique des serres maraîchères - CTIFL - Juin 2013
- Rapport - Évaluation ex post des programmes de financement de certaines dépenses de modernisation dans le secteur des serres maraîchères et horticolas - FranceAgriMer - Décembre 2013

MOYENS DE PRODUCTION

Synthèses mars n° 2015/261

[Retour éditorial](#)

En 2014, la baisse des prix à la production des produits animaux n'est que partiellement compensée par la baisse des prix de l'alimentation animale

En 2014, les cours des matières premières ont reculé, entraînant une baisse du prix d'achat de l'alimentation animale. Cette baisse du coût de l'aliment n'a pas été suffisante pour améliorer la rentabilité des élevages, le recul des prix à la production des animaux d'élevage ayant été marqué par rapport à 2013. Seul le rapport prix du lait de vache sur coût de l'aliment pour vaches laitières a été globalement favorable en 2014 mais il s'est dégradé au fil des mois. L'alimentation animale constitue une part de plus en plus importante des coûts de production des élevages de bovins, de porcins et de volailles. Les cours des matières premières agricoles utilisées pour nourrir les animaux (céréales, oléo-protéagineux...) ont toujours enregistré de fortes variations, à la baisse comme à la hausse. Depuis la flambée du cours des matières premières en 2007, leur volatilité s'est encore accrue en lien avec une demande mondiale croissante et une offre variable selon les campagnes.

L'alimentation animale constitue une part de plus en plus importante des coûts de production des élevages de bovins, porcins et volailles

Parmi les différentes charges d'exploitation, l'alimentation des animaux occupe une place plus ou moins grande selon le type d'élevage. D'après les résultats du réseau d'information comptable

agricole (Rica), exploités par le SSP, la valeur de l'alimentation animale par rapport à la valeur du produit brut des exploitations spécialisées a sensiblement progressé entre 2005 et 2013. Elle est passée de 50 à 60 % pour les élevages de porcs et de 60 à 70 % pour les élevages de poulet de chair. Bien qu'également orientée à la hausse, cette part est nettement moins impor-

tante dans les élevages spécialisés de bovins, 25 % pour les bovins lait et 23 % pour les bovins viande en 2013. Par conséquent, en cas de hausse du prix des aliments, les élevages porcins sont plus fragilisés que les élevages bovins, les achats d'aliments représentant plus de la moitié de la valeur du porc en sortie d'élevage contre moins d'un quart de la valeur des bovins de boucherie.

Les charges d'alimentation ont augmenté depuis 2005 dans les différentes exploitations

Unité : %

	Part des charges alimentation dans la valeur du produit brut des exploitations spécialisées								
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Porcs	50,0	47,5	62,6	64,2	55,9	55,1	58,7	59,0	60,3
Poulets de chair	60,1	58,9	53,9	66,2	64,2	64,3	66,3	70,2	71,9
Lait de vache	18,2	19,3	19,9	22,4	22,9	21,2	22,8	25,0	24,7
Bovins gras	18,5	18,6	23,4	23,4	23,5	24,0	23,7	22,9	23,2

Source : Rica - Traitement SSP sur les exploitations spécialisées (cf. sources, définitions et méthodes)

De 2005 à 2014, la volatilité des cours des matières premières s'est accrue

Sur la dernière décennie, le cours des matières premières agricoles a augmenté et a été plus volatil. La faible croissance tendancielle de la production céréalière, notamment des principaux pays exportateurs, a difficilement suivi l'augmentation de la demande mondiale, soutenue par le croît de la population. De plus, cette situation s'est accompagnée, certaines années, de productions conjoncturellement plus faibles, à la suite d'accidents climatiques.

Ainsi, au 3^e trimestre 2007, le cours des céréales s'était envolé (+ 75 % pour le blé fourrager entre juin et septembre 2007, + 55 % pour le maïs sur la même période) en raison de la faiblesse de la récolte céréalière européenne et mondiale. Dans l'Union européenne à 27, la canicule et les conditions sèches dans le Sud-Est ainsi que les pluies abondantes dans le Nord avaient affecté les rendements et la qualité des récoltes. De même, le bilan mondial particulièrement tendu pour le soja sur la campagne 2011/2012 avait fortement tiré les cours vers le haut, notamment pour les tourteaux. Sur les huit premiers mois de

l'année 2012, le cours du tourteau de soja départ Montoir avait quasiment doublé et atteint 540 €/t en août 2012.

Les cours des matières premières ont reculé en 2014...

En 2014, le cours moyen des matières premières agricoles utilisées pour nourrir les animaux a été globalement orienté à la baisse par rapport à 2013, particulièrement pour les céréales (- 20 % pour le blé fourrager et le maïs en moyenne sur l'année, - 5 % pour le tourteau de soja). L'indice Ipa, indice des prix des matières premières qui entrent dans l'alimentation animale, a diminué de 13 % en moyenne en 2014 par rapport à 2013. Sur la période allant de mars à octobre 2014, l'Ipa a baissé de près de 25 %, avant de remonter au dernier trimestre, malgré les récoltes abondantes de céréales et d'oléagineux au niveau mondial. La dépréciation de l'euro par rapport au dollar a notamment soutenu les cours exprimés en euros.

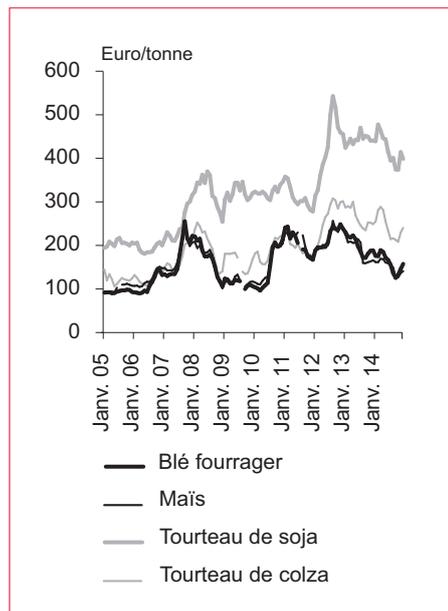
... entraînant une baisse des prix d'achat de l'alimentation animale

Les prix d'achat par les éleveurs des aliments auprès des fabricants industriels répercutent les évolutions des

cours des matières premières mais avec retard et dans des proportions moins fortes. En particulier, les prix des aliments composés répercutent les variations des cours des matières premières, avec un retard de quelques mois et en les amortissant sensiblement, en raison des délais de stockage et des durées de contractualisation, les achats de matières premières utilisées dans les aliments composés ne se faisant pas au jour le jour. Ainsi, les cours des matières premières ont fortement progressé au 1^{er} semestre 2012, avant de se retourner à la fin de l'été 2012 pour s'orienter sensiblement à la baisse, malgré une reprise fin 2013 et fin 2014. Dans le même temps, le prix des aliments composés a progressé jusqu'à la fin de l'année 2012 ; il diminue depuis, mais dans des proportions moindres que celui des matières premières. En moyenne sur l'année, le prix d'achat des aliments composés s'est rétracté de 8 % en 2014 par rapport à 2013.

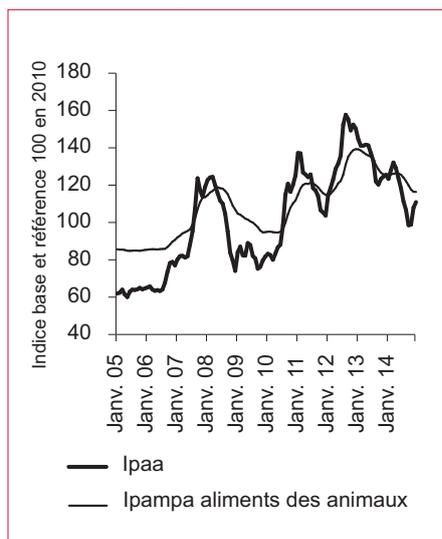
L'amplitude des fluctuations à la hausse comme à la baisse varie selon les filières et la composition des aliments composés. En 2014, la baisse est nettement plus marquée pour les porcins (- 12 % en moyenne sur l'année par rapport à 2013) que pour les

Le cours des matières premières a rebondi au dernier trimestre 2014



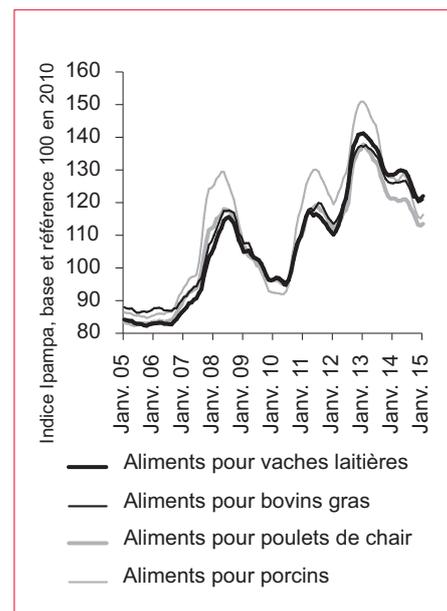
Sources : La Dépêche, Le Petit Meunier

Le prix d'achat des aliments d'animaux suit en les amortissant les fluctuations des cours des matières premières



Sources : Agreste et Insee - Ipampa (Indice de prix des achats de moyens de production agricoles), base et référence 100 en 2010, La Dépêche - Le Petit Meunier - Ipa (Indice des prix des matières premières entrant dans l'alimentation animale), référence 100 en 2010

Après avoir marqué une pause au 1^{er} semestre 2014, le prix d'achat des aliments d'animaux est orienté à la baisse depuis le début de l'été



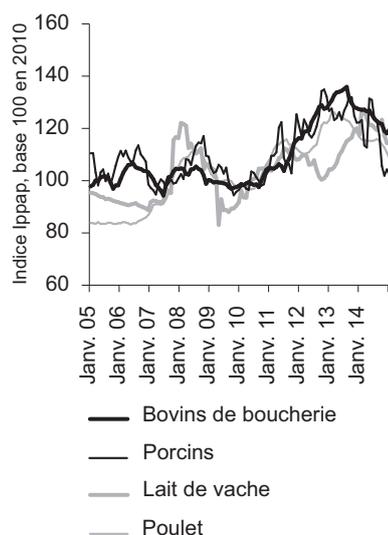
Sources : Insee, Agreste

vaches laitières (- 6 %) ou les bovins à l'engrais (- 7 %). Cela s'explique notamment par un apport plus important d'aliments riches en énergie pour les porcins par rapport aux bovins tels que les céréales, dont les cours ont plus fortement reculé que ceux des aliments riches en protéines, comme les tourteaux.

Les prix à la production des produits animaux sont également orientés à la baisse en 2014

Entre 2010 à 2013, le prix moyen à la production des différents produits d'élevage s'est sensiblement apprécié : + 23 % pour les poulets de chair, + 26 % pour les porcins, + 32 % pour les bovins de boucherie et + 13 % pour le lait de vache. En 2014, le prix de ces produits est orienté à la baisse. En moyenne sur l'année, les prix ont diminué en 2014 par rapport à 2013, de 6 % pour les bovins de boucherie, de 7 % pour le poulet et de 8 % pour les porcins. Quant au prix du lait de vache, il est resté au-dessus de son prix de 2013 (+ 7 %).

Le prix des produits d'élevage est orienté à la baisse en 2014



Note : les indices Ippap pour les bovins de boucherie, porcins et lait de vache sont corrigés des variations saisonnières (CVS). Seul l'Ippap poulet est brut et non CVS, la saisonnalité étant négligeable.

Sources : Insee, Agreste

Le prix de compensation du coût de l'alimentation animale

Calcul et interprétation

Le prix de compensation du coût de l'alimentation animale est égal au prix à la production qui, compte tenu de la part des achats d'aliment dans la valeur de la production animale en sortie d'élevage, compense la variation du prix de l'aliment par rapport à l'année précédente, toutes charges égales par ailleurs.

Autrement dit, sous l'hypothèse que les autres charges d'exploitation n'ont pas évolué au cours de cette période, le prix de compensation du coût de l'alimentation animale correspond au prix nécessaire pour que la marge (prix de la production animale concernée - coût de cette production animale) reste inchangée malgré la variation du coût de l'aliment.

Pour le calculer, on cherche à déterminer la variation sur un an du prix du produit animal fini qui compense la variation du prix de l'aliment. Elle est calculée comme la variation du coût de l'aliment sur un an (entre le mois m de l'année $n - 1$ et le mois m de l'année n) multipliée par la part que représente le coût de l'aliment en $n - 1$.

Exemple du porc en août 2014 :

- le prix de l'aliment pour les porcins, mesuré par l'Ipampa, a diminué de 9 % en août 2014 par rapport à août 2013. Sous l'hypothèse que les autres charges d'exploitation n'ont pas évolué au cours de cette période, le prix du porc n'aurait dû diminuer que de 6 % pour que la marge (prix du porc - coût de production du porc) observée en août 2013 reste la même en août 2014.

- détails du calcul :

- l'Ipampa aliments pour porcins est égal à 135,7 en août 2013 et 123,1 en août 2014.

$(123,1/135,7) - 1 = - 0,093$, soit une baisse de 9 % environ du prix de l'aliment porcins, mesuré par l'Ipampa, en août 2014, comparé à août 2013.

- la part des achats d'aliment dans la valeur de la production porcine en sortie d'élevage, mesurée à partir des données du Rica, est évaluée à 60,5 % en 2013.

- la variation du prix du porc qui permettrait, sous l'hypothèse que les autres charges n'aient pas évolué, de conserver la même marge qu'en août 2013, étant donné la baisse de 9 % du coût de l'aliment, est donc égale à :

$- 0,093 \times 60,5/100 = - 0,056$, soit une baisse de 6 % environ.

À noter que le calcul et l'interprétation de ce prix de compensation du coût de l'alimentation animale reposent sur l'hypothèse suivante : le volume des aliments achetés pour produire 1 kg de porc, de poulet, de bœuf ou 1 litre de lait ne varie pas ou très peu d'une année sur l'autre.

Limites et extensions

Les limites sont liées aux hypothèses qui sont faites, notamment la stabilité du rapport volume produit sur le volume d'aliments achetés. Pour la production de poulet de chair, cela ne pose pas de problème puisque le volume des aliments achetés est relativement stable d'une année sur l'autre, l'alimentation étant constituée quasi intégralement d'aliments concentrés achetés auprès des industriels. Cette hypothèse se vérifie moins pour les autres filières. Pour la production porcine, même si l'alimentation est aussi composée uniquement d'aliments concentrés et si les indices de consommation varient peu d'une année sur l'autre, les éleveurs porcins ont tendance à utiliser plus ou moins de matières produites sur l'exploitation pour l'alimentation de leurs animaux en cas d'évolution marquée du cours des matières premières. Quant à la production bovine, la consommation d'aliment acheté et en particulier de concentrés est fortement réduite en cas de bonne année fourragère, et inversement.

Ce calcul de prix de compensation des coûts peut être étendu aux autres charges d'exploitations des filières d'élevage, notamment pour les postes énergie ou engrais dont les prix sont également très volatils, ainsi qu'aux autres filières agricoles.

Au 2nd semestre 2014, la baisse du coût de l'aliment ne suffit pas à compenser le recul du prix à la production du porc

Au 1^{er} semestre 2014, malgré l'embargo sanitaire russe prononcé dès la fin du mois de janvier, le prix à la production du porc s'est situé globalement au-dessus du prix théorique de compensation du coût de l'aliment. En janvier 2014, le prix du porc a diminué sur la lancée de la fin d'année 2013. En février et en mars, le prix du porc a reculé plus sensiblement, avant de se reprendre en avril puis en mai soutenu par la forte consommation domestique favorisée par la grande douceur du printemps. À partir de juin, il est reparti à la baisse puis le recul s'est accéléré en août, le prix du porc décrochant en dessous du prix de compensation du coût de l'aliment à partir de ce mois. Sur la fin d'année, les conditions de production ont été encore moins favorables. De septembre à décembre 2014, le prix du porc à la production a diminué de 15 à 20 % par rapport à 2013 selon les mois quand dans le même temps la baisse du prix de compensation du coût de l'aliment a été estimée entre 5 et 6 %. La baisse du coût de l'aliment n'aura donc que partiellement compensé la chute des cours du porc provoqué par la saturation du marché européen de la viande porcine au 2nd semestre 2014. L'offre européenne, abondante à cette période, a trouvé moins de débouché à l'export que d'habitude, la forte demande asiatique n'ayant que partiellement compensé la fermeture du marché russe pour les viandes européennes (*En 2014, la forte demande asiatique en viande porcine européenne a amorti la baisse des ventes vers la Russie, Animaux de boucherie, n° 2015/258, janvier 2015*).

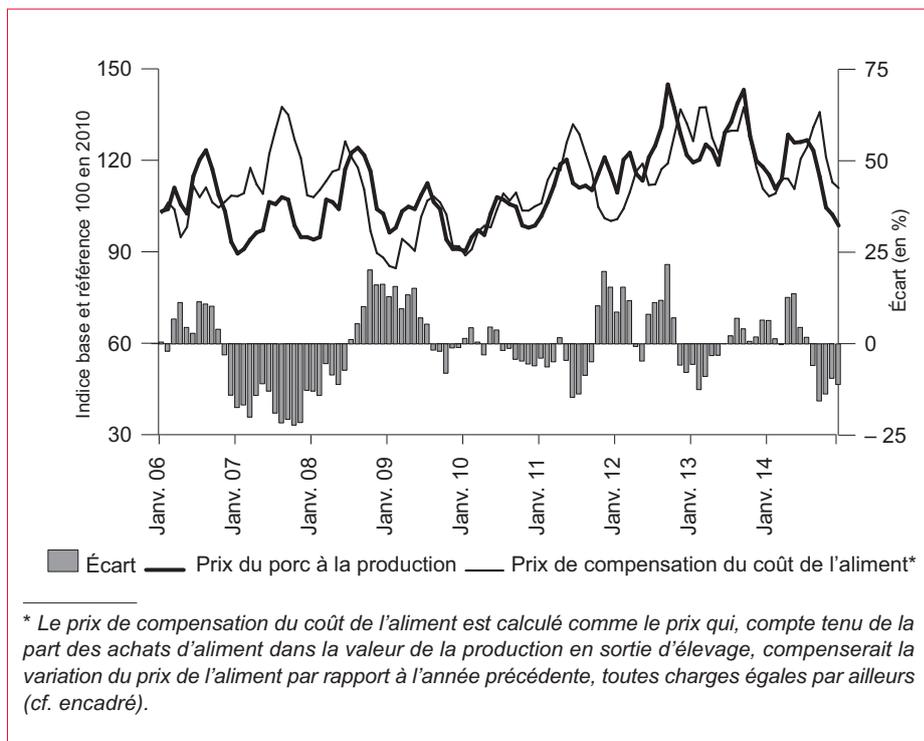
En 2014, le rapport du prix du lait de vache sur celui de l'aliment a été meilleur qu'en 2013 mais s'est dégradé tout au long de l'année

Depuis l'été 2012, le prix du lait de vache et le prix de l'aliment sont relativement « déphasés ». De l'été 2012 jusqu'au printemps 2013, le prix de l'aliment pour les vaches laitières a augmenté sensiblement déclenchant un

ciseau de prix défavorable pour les producteurs laitiers, le prix du lait étant en baisse sur cette période. La situation des éleveurs s'est ensuite nettement améliorée au cours du 2nd

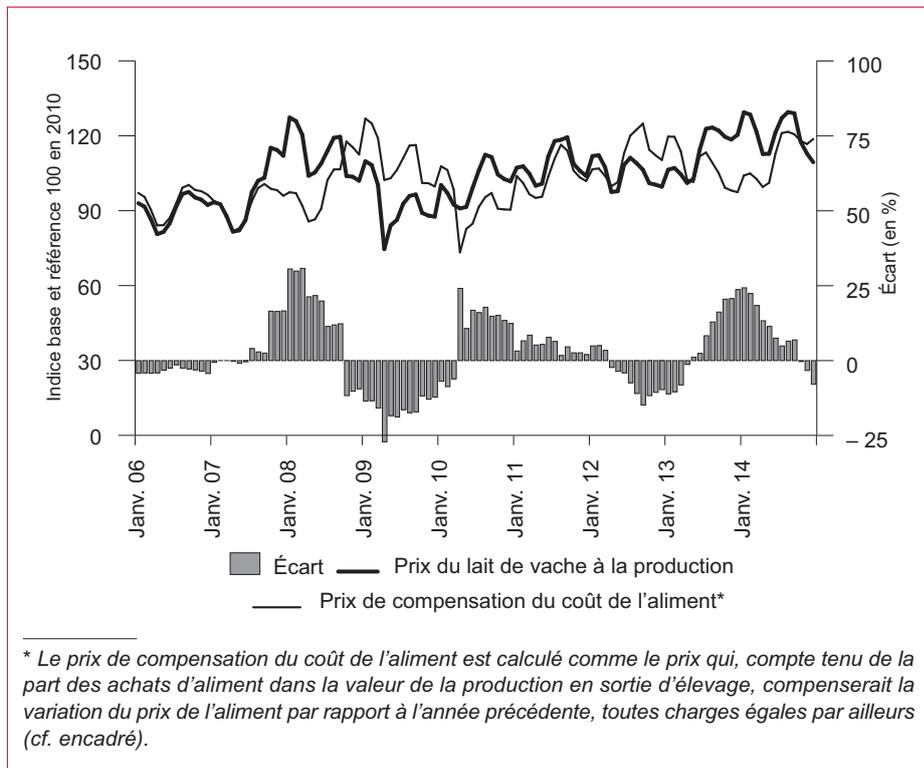
semestre 2013 à la suite du retournement conjoint du prix à la production du lait et du prix de l'aliment. En glissement annuel, le coût de l'aliment s'est nettement tassé au cours de l'été

À partir d'août 2014, le prix du porc décroche en dessous du prix de compensation du coût de l'aliment



Sources : Insee, Agreste

Au dernier trimestre 2014, le prix du lait de vache est repassé en dessous du prix de compensation du coût de l'aliment



Sources : Insee, Agreste

2013 avant de diminuer à compter de septembre tandis que le prix du lait s'est orienté à la hausse à partir d'avril 2013. En janvier 2014, le prix du lait s'est situé 25 % au dessus du niveau

théorique qu'il aurait atteint si le prix du lait avait simplement compensé la variation du coût de l'aliment sur un an. Par la suite, cet écart s'est réduit jusqu'à s'inverser sur le dernier trimes-

tre 2014. En décembre 2014, le prix du lait a diminué de 9 % par rapport à décembre 2013 quand, dans le même temps, le prix de compensation du coût de l'aliment n'a reculé que de 1,4 %.

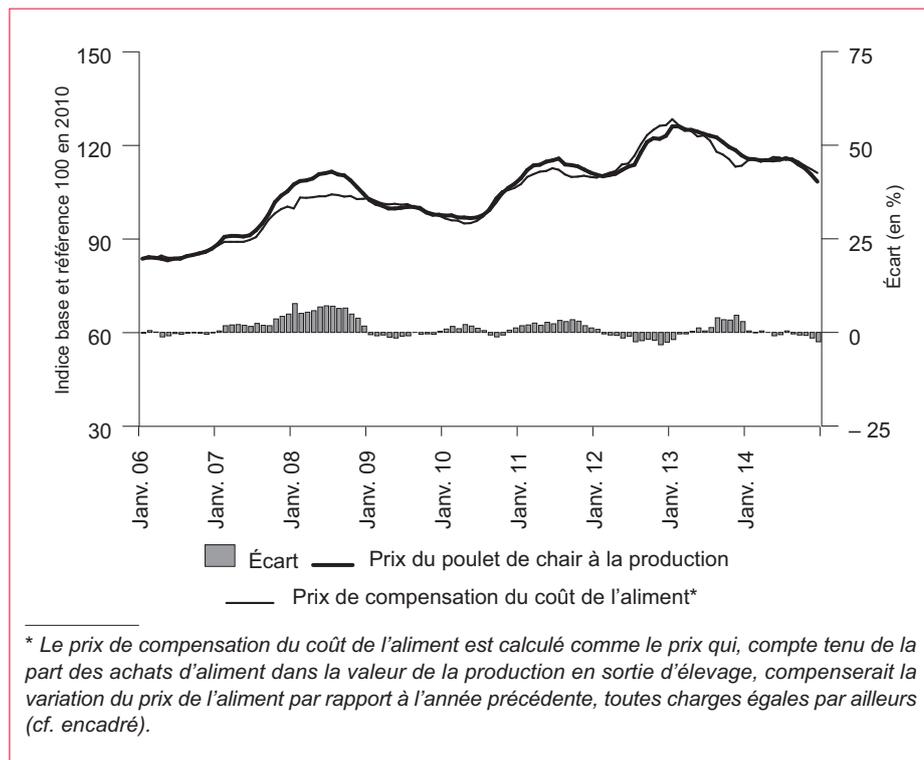
Depuis juillet 2013, le prix à la production du bovin de boucherie est orienté à la baisse

Ces dernières années, plus que le coût de l'aliment, le prix à la production du lait standard répercute, avec plus ou moins de délai, la valorisation des produits industriels et des produits de consommation, dans le cadre de contrats prévoyant des indexations.

En 2014, la baisse du coût de l'aliment est insuffisante pour compenser la baisse du prix des bovins de boucherie

De l'été 2011 à l'été 2013, le prix à la production des bovins de boucherie a plus progressé que le prix de compensation du coût de l'aliment. L'écart s'est accentué au fil des mois jusqu'à l'été 2012, avant de se réduire, à la suite de la flambée des cours des céréales et des tourteaux en 2012. Sur le 2nd semestre 2013, le prix des bovins de boucherie a sensiblement décroché et à compter de janvier 2014, le prix à la production des bovins de boucherie a diminué plus que le prix de compensation du coût de l'aliment. En 2014, toutes charges égales par ailleurs, la baisse du coût de l'aliment est insuffisante pour maintenir la marge des éleveurs étant donné l'ampleur du recul des cours à la production. La situation s'est dégradée tout au long du 1^{er} semestre 2014 avant de se stabiliser au 2nd semestre 2014. En réalité, la situation des éleveurs a certainement été moins défavorable que ce que laisse envisager le prix de compensation du coût de l'aliment. 2014 a été une excellente année fourragère ; les conditions climatiques exceptionnelles ont favorisé la pousse de l'herbe en été puis en automne et permis le maintien des animaux en pâturage jusqu'au début de l'hiver. De fait, la consommation d'aliments concentrés achetés a été fortement réduite, allégeant un peu plus la charge d'alimentation des éleveurs.

Le prix à la production du poulet compense dans sa quasi-totalité les évolutions du coût de l'aliment



* Le prix de compensation du coût de l'aliment est calculé comme le prix qui, compte tenu de la part des achats d'aliment dans la valeur de la production en sortie d'élevage, compenserait la variation du prix de l'aliment par rapport à l'année précédente, toutes charges égales par ailleurs (cf. encadré).

Sources : Insee, Agreste

et l'intégration représentent jusqu'à 90 % des éleveurs et 95 % des tonnages. L'aliment et les poussins sont fournis directement à l'éleveur, qui assure une prestation d'élevage représentant en moyenne 20 % du prix du produit. Les différents maillons, production d'aliments, production de volaille, abattage sont entièrement ou partiellement agrégés. Les éleveurs opèrent en tant que prestataires de service dans le cadre

de contrats avec des opérateurs qui fournissent poussins et aliments et commercialisent les animaux finis. Les prix relevés dans le cadre de l'Ippap, indice des prix des produits agricoles à la production, sont en grande partie des prix « de reprise » des contrats qui sont cohérents avec le prix de l'aliment dans le cadre d'indexation ou de négociations, d'où le parallélisme des prix de la production et des coûts d'éle-

vage, contractualisés par les intégrateurs. Par conséquent, calculer un prix de compensation du coût de l'aliment entre les stades entrée d'élevage et sortie d'élevage a moins d'intérêt que pour les autres filières. Il serait plus opportun de mesurer la variation nécessaire des prix de vente des poulets de chair sortie usine pour compenser la variation des coûts de matières premières utilisés pour les nourrir.

Sources, définitions et méthodes

Sources

- Ipaap = indice des prix matières premières en disponible, entrant dans l'alimentation animale : La Dépêche – Le Petit Meunier
- Ipampa = indice des prix d'achat des moyens de production agricole, base 100 en 2010 : Insee, Agreste
- Ippap = indice des prix des produits agricoles à la production, base 100 en 2010 : Insee, Agreste
- Rica = Réseau d'information comptable agricole. Mis en œuvre en France depuis 1968, le Rica est une enquête réalisée dans les États membres de l'Union européenne selon des règles et des principes communs. Le Rica recueille des informations comptables et techniques auprès d'un échantillon d'exploitations, représentatif des unités moyennes ou grandes selon la classification par la production brute standard (PBS) pour la France métropolitaine. L'échantillon est construit selon une méthode proche des quotas qui prend en compte un croisement Région – Orientation technico-économique de l'exploitation (Otex) – Classe de la dimension économique des exploitations (Cdex).

Définitions

- Le **prix de compensation du coût de l'alimentation animale** est égal au prix à la production, qui compte tenu de la part des achats d'aliment dans la valeur de la production animale en sortie d'élevage, compense la variation du prix de l'aliment par rapport à l'année précédente, toutes charges égales par ailleurs (cf. encadré pour plus de détails sur son calcul).

Méthodes

- La part des charges de l'alimentation (aliments grossiers + concentrés) dans la valeur du produit brut utilisée dans cette étude est déterminée à partir des résultats du Rica.

Le champ et les concepts retenus sont les suivants :

- lait : produit brut = lait vaches laitières, champ des exploitations = métropole, orientation bovins lait (otefdd = 4500), production brute standard vaches laitière > 80 % total PBS de l'exploitation.
- porcs : produit brut = porc, champ des exploitations = métropole, orientation porcins (otefdd = 5100), productions sous contrat intégration exclues.
- poulets de chair : produit brut = poulet de chair, champ des exploitations = métropole, orientation volailles (otefdd = 5200), produit brut poulet de chair > 50 % produit brut animal, produit brut produits animaux < 10 % produit brut animal, production sous contrat intégration exclue.
- bovins gras : produit brut = bovin, champ des exploitations = métropole, orientation bovins viande (otefdd = 4600), produit brut bovins « gras » / (produit brut bovins « maigre » + produit brut bovins « gras » + produit brut « veaux de boucherie ») > 90 %, productions sous contrat intégration exclues.

Pour en savoir plus

- dans la rubrique « Conjoncture - Le Bulletin » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Moyens de production » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Début 2014, la production d'aliments composés reste orientée à la baisse », Synthèses Conjoncture Moyens de production n° 2014/245, juillet 2014
- « L'alimentation animale, principale destination des productions végétales », Synthèses Conjoncture Moyens de production n° 2013/208, avril 2013
- « Forte hausse des prix de l'alimentation animale entre 2010 et 2012 », Synthèses Conjoncture Moyens de production n° 2012/194, octobre 2012
- « Renchérissement des aliments pour animaux », Synthèses Conjoncture Moyens de production n° 2011/146, avril 2011
- « En 2010, hausse des prix de l'alimentation animale », Synthèses Conjoncture Moyens de production n° 2010/132, octobre 2010

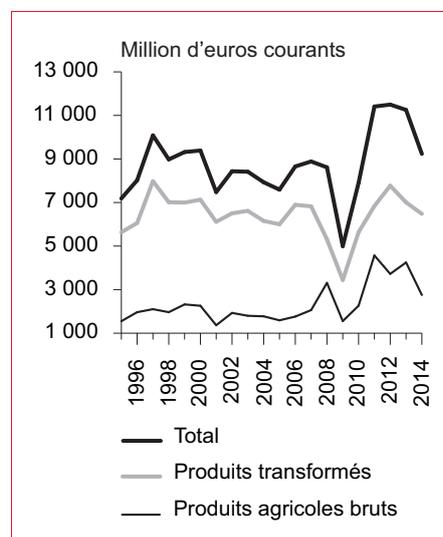
[Retour éditorial](#)

Baisse des prix et embargo russe pèsent sur les exportations agricoles et agroalimentaires françaises

Après trois années à haut niveau, en 2014, l'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires diminue de 2 milliards d'euros pour atteindre 9,2 milliards d'euros. L'excédent des échanges retrouve ainsi les niveaux de la période 2000-2010. Portées les années précédentes par la hausse des prix, les exportations françaises ont subi la baisse importante des prix agricoles, notamment sur les produits des grandes cultures – céréales, oléagineux, pommes de terre – et des produits issus de leurs transformations – huiles, tourteaux et sucre. En effet, les récoltes de 2013 et 2014 ont été particulièrement importantes, entraînant les prix vers le bas. L'année a été aussi marquée par l'embargo russe sur les produits agroalimentaires européens qui a pesé sur les prix des produits laitiers et des viandes porcines.

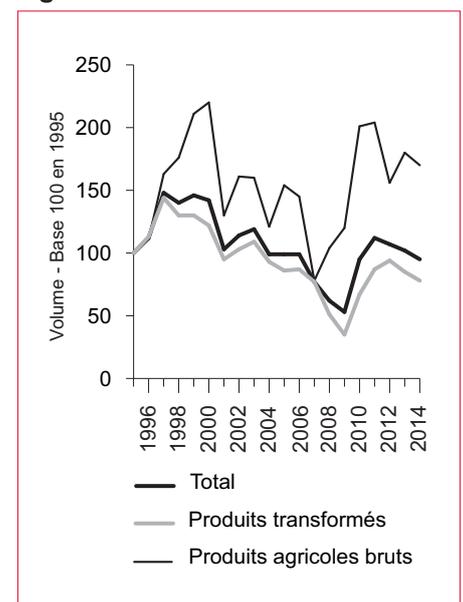
En 2014, l'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires s'établit à 9,2 milliards d'euros. Il diminue de 2 milliards d'euros par rapport à 2013. Les exportations reculent de 3,7 % en valeur pour atteindre 58 milliards d'euros. Si les quantités exportées de produits agricoles et agroalimentaires diminuent très peu par rapport à 2013 (-0,2 %), les prix des produits exportés baissent de 3,6 %. Les importations diminuent moins fortement (-0,5 % en valeur), la baisse des prix des produits importés (-1,9 %) ne compensant pas totalement la hausse des quantités importées de produits agricoles et agroalimentaires (+1,5 %).

Après trois années à haut niveau, l'excédent agroalimentaire retrouve en 2014 une valeur proche des années 2000-2010



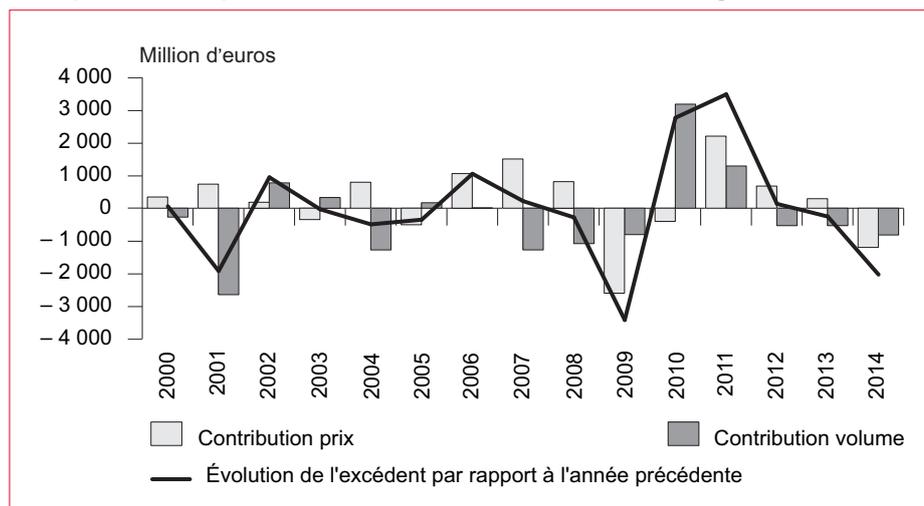
Sources : DGDDI (Douanes) - Calculs Agreste

En 2014, l'excédent diminue légèrement en volume



Sources : DGDDI (Douanes) - Calculs Agreste

En 2014, la baisse des prix agricoles et la légère hausse des quantités importées affectent l'excédent des échanges



Sources : DGDDI (Douanes) - Calculs Agreste

La baisse des cours pèse sur la valeur des exportations de céréales...

Après une récolte mondiale et française de blé abondante en 2013, les prix du blé tendre ont baissé au début de la campagne 2013/2014. En mars 2014, à la suite d'incertitudes géopolitiques en Ukraine et météorologiques (El Niño), les prix sont remontés. Dès avril, et surtout à partir de juillet, la récolte mondiale 2014 s'étant finalement révélée être très importante, les prix se sont de nouveau orientés à la baisse. Dans ce contexte, la valeur des exportations françaises de blé tendre en 2014 a fortement pâti de la baisse des prix et a diminué de 516 millions d'euros (- 12 %) par rapport à 2013. En moyenne, en 2014, le blé tendre français a été exporté 16 % moins cher qu'en 2013. En revanche, les quantités exportées de blé tendre ont progressé de 4,8 % par rapport à 2013 pour s'établir à 18,9 millions de tonnes en 2014, soit le plus haut niveau atteint depuis 2010 (19,6 Mt). En début d'année, les volumes exportés ont été portés par les envois vers le Maroc et en fin d'année par ceux vers l'Égypte.

En 2014, les exportations françaises d'orge diminuent de 480 millions d'euros par rapport à 2013 (- 34 %). Les quantités se rétractent de 21 % et les prix de 17 %. Cette baisse des exportations succède à une très bonne

année 2013. En effet, en 2012, la mauvaise récolte en Russie, premier producteur et exportateur mondial d'orge, avait empêché ce pays d'approvisionner ses clients habituels. Les prix de l'orge avaient alors progressé lors de la campagne 2012/2013. Ce contexte, combiné à une bonne récolte française d'orge, avait créé des opportunités à l'exportation, notamment vers l'Arabie Saoudite et l'UE pour l'orge française. Les quantités exportées avaient ainsi fortement progressé en 2013 (+ 39 % par rapport à 2012). Avec la récolte 2013 et le retour à une production russe moyenne, les quantités d'orges françaises exportées ont retrouvé leurs niveaux habituels en 2014 (5,1 Mt) et les cours se sont apaisés. En 2014, les envois d'orges françaises ont toutefois été importants vers la Chine.

En 2014, les exportations de maïs se replient de 390 millions d'euros par rapport à 2013 (- 20 %). Là encore, la production mondiale de maïs abondante pour les campagnes 2013/2014 et 2014/2015 a permis aux cours de se détendre et a donc pesé sur la valeur des exportations françaises de maïs en 2014. Le prix du maïs français exporté a ainsi diminué en moyenne de 6 % par rapport à 2013. Les quantités exportées de maïs ont aussi baissé en 2014 dans les mêmes proportions. Néanmoins, si les quantités vendues ont été en baisse sur le premier semestre de l'année, celles exportées au second semestre et donc sur

le début de la campagne 2014/2015, ont augmenté par rapport au second semestre 2013.

... de pommes de terre et d'oléagineux

Le prix de la pomme de terre est lui aussi très sensible aux fluctuations de la production. Ainsi, en 2013 et 2014, la production française et européenne de pomme de terre ayant été abondante, le prix de la pomme de terre a fortement chuté tout au long de l'année 2014. Les pommes de terre se sont exportées à des prix 31 % inférieurs à ceux de 2013, les quantités vendues restant stables (- 1 %). En 2014, la valeur des exportations de pommes de terre recule donc de 183 millions d'euros par rapport à 2013 (- 32 %).

Moins importantes, les exportations de colza ont diminué de 61 millions d'euros (- 10 %) sous l'effet de la baisse des prix (- 12 %), tandis que les quantités vendues augmentaient (+ 2 %). La baisse des cours des oléagineux conditionne aussi le prix auquel les huiles et les tourteaux sont vendus. Ainsi, les huiles et tourteaux ont été exportés en moyenne à un prix inférieur de 12 % à celui de 2013. Les quantités exportées sont quant à elles en légère augmentation (+ 1,8 %). La valeur des exportations d'huiles et tourteaux a de ce fait diminué de 127 millions d'euros par rapport à 2013 (- 10 %).

... et de sucre

Les exportations de sucre diminuent de 152 millions d'euros en 2014 (- 12 %) : la hausse des quantités exportées (+ 8 %), n'a pu compenser, en totalité, le fort recul des prix (- 19 %). En effet, après plusieurs bonnes campagnes, les stocks européens et mondiaux de sucre se sont reconstitués, entraînant le cours du sucre à la baisse. Les quantités exportées de sucre progressent tout particulièrement à destination de l'Espagne, du Maroc et de l'Italie.

La baisse du prix des pommes est compensée par la hausse des quantités vendues

En 2014, les exportations de pommes subissent également la baisse des prix

par rapport à 2013 (– 15 %). En revanche, les quantités exportées augmentent très fortement par rapport à 2013 (+ 30 %), notamment grâce aux ventes à l'Espagne, l'Algérie et au Royaume-Uni. De ce fait, la valeur des exportations dépasse de 51 millions d'euros celle de 2013. Cette hausse des quantités vendues se concentre sur les trois premiers trimestres de l'année. Ensuite, à partir d'octobre et du début de campagne 2014/2015, les exportations baissent par rapport aux mêmes mois de 2013. L'embargo russe sur les produits agroalimentaires a pu peser indirectement sur les échanges de pommes de l'UE, la Russie étant un important importateur de pommes.

Hausse des exportations de produits laitiers, mais baisse des prix en fin d'année à la suite de l'annonce de l'embargo russe et du ralentissement de la demande chinoise

En 2014, les exportations de produits laitiers s'accroissent de 409 millions d'euros par rapport à 2013 (+ 6 %), grâce à la hausse des quantités vendues (+ 4,8 %) et, dans une moindre mesure, des prix (+ 1,4 %). Si la hausse des quantités vendues se vérifie sur l'ensemble de l'année, les prix ont évolué en cours d'année. En hausse sur les neufs premiers mois de l'année, le prix des produits exportés s'est ensuite orienté à la baisse à partir de septembre, du fait de l'annonce de l'embargo russe et du ralentissement de la demande chinoise. Néanmoins, en fin d'année, la hausse des quantités vendues a permis de compenser l'érosion des prix. Les exportations progressent principalement pour les poudres de lait et le beurre et à un moindre degré, les autres produits laitiers. Elles sont particulièrement vives vers l'Algérie et les pays de l'UE.

L'arrêt des aides sur la volaille et l'embargo russe pèsent sur les exportations de viandes blanches

Les exportations de viandes ont été fortement perturbées en 2014. La vente de viandes porcines a été pénalisée par l'embargo sanitaire imposé par la Russie fin janvier 2014, à la suite de la découverte de quelques cas de fièvre porcine africaine en Pologne et Lituanie. Dans un premier temps, la viande porcine française a trouvé de nouveaux débouchés vers l'Asie qui ont permis de compenser en partie la baisse des exportations vers la Russie. À partir de juillet, la hausse des exportations vers l'Asie a ralenti. De plus, l'annonce de l'embargo russe sur l'ensemble des produits agroalimentaires européens survenu en août 2014 a eu pour conséquence de réduire les exportations de viandes porcines françaises vers les pays européens. Les prix se sont alors fortement rétractés. De ce fait, entre 2013 et 2014, les quantités exportées de viandes porcines diminuent de 4,8 % et les prix de 6 %. Au final, les exportations de viandes porcines ont diminué de 99 millions d'euros par rapport à 2013.

De son côté, les ventes de viandes de volailles ont également souffert. À la suite de la suppression des restitutions à l'exportation de viandes de volailles à partir de juillet 2013, les exportations françaises de viandes de volailles en 2013, se sont réduites de 25 % entre 2013 et 2014 et ne représentent plus que 22 % des exportations totales. Ce recul vers le Moyen-Orient explique à lui seul la totalité de la baisse des exportations de viandes de volailles. Au final, en 2014, la valeur des exportations de viandes de volailles s'est réduite de 89 millions d'euros par rapport à 2013 (– 8 %). Les quantités exportées se sont repliées de 5 % et les prix auxquels elles se sont échangées de 3,3 %.

Baisse des quantités exportées et importées de viandes bovines

En 2014, les quantités exportées de viandes bovines diminuent de 6 % et les prix auxquels elles ont été vendues de 2,1 % par rapport à 2013. Ainsi, la valeur des exportations de viandes bovines diminue de 83 millions d'euros (– 8 %). Néanmoins, cette baisse des quantités exportées s'accompagne d'une baisse supérieure des quantités importées. Ainsi, le déficit des échanges en viandes bovines se réduit légèrement sur un an, passant de 436 millions d'euros en 2013 à 417 millions d'euros en 2014.

Baisse des exportations de Cognac vers l'Asie et de vins vers le Royaume-Uni

En 2014, les exportations de Cognac, 62 % des exportations françaises d'alcools distillés, diminuent de 180 millions d'euros par rapport à 2013 (– 8 %). Les quantités vendues diminuent de 4,6 % et les prix de 3,1 %. La baisse des ventes de Cognac se concentre sur la Chine (– 33 %) et Singapour (– 18 %), soit respectivement – 113 et – 103 millions d'euros. La baisse est cependant atténuée par la progression des exportations vers les États-Unis (+ 52 millions d'euros).

En 2014, les exportations totales de vins diminuent de 103 millions d'euros par rapport à 2013 (– 1,3 %), sous l'effet de la baisse des quantités vendues (– 1,7 %). En effet, les exportations vers le Royaume-Uni ont fortement diminué (– 157 millions d'euros, soit – 12 % par rapport à 2013). Ce recul provient d'un report, pour partie, des achats du Royaume-Uni vers des fournisseurs néo-zélandais, italiens et américains, les achats globaux de vins du Royaume-Uni n'ayant diminué en valeur que de 0,8 % par rapport à 2013. La France reste le principal fournisseur de vins du Royaume-Uni malgré une dégradation de ses parts de marché avec le Royaume-Uni.

Les exportations diminuent vers l'UE, l'Arabie Saoudite et la Russie, mais progressent vers l'Égypte, les États-Unis et le Maroc

Destinations	Exportations en 2014 (million d'euros)	Évolution 2014-2013 (million d'euros)	Évolution 2014/2013 (%)	Les trois produits contribuant le plus à l'évolution des exportations françaises vers ce pays
Royaume-Uni	5 156	- 383	- 6,9	Céréales et oléoprotéagineux (- 172 millions d'euros) Vins (- 157 millions d'euros) Légumes et melons, racines et tubercules (- 71 millions d'euros)
Belgique	6 228	- 353	- 5,4	Céréales et oléoprotéagineux (- 251 millions d'euros) Produits amylacés (- 40 millions d'euros) Légumes et melons, racines et tubercules (- 23 millions d'euros)
Allemagne	6 562	- 297	- 4,3	Céréales et oléoprotéagineux (- 217 millions d'euros) Produits à base de tabac (- 67 millions d'euros) Sucre (- 59 millions d'euros)
Italie	5 611	- 222	- 3,8	Céréales et oléoprotéagineux (- 100 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (- 54 millions d'euros) Sucre (- 47 millions d'euros)
Arabie Saoudite	524	- 184	- 26	Céréales et oléoprotéagineux (- 149 millions d'euros) Viandes de volailles (- 57 millions d'euros) Boissons rafraîchissantes (- 27 millions d'euros)
Russie	586	- 175	- 23	Viandes de boucherie et produits d'abattage (- 93 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (- 46 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (- 19 millions d'euros)
Pays-Bas	3 520	- 139	- 3,8	Céréales et oléoprotéagineux (- 154 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (+ 67 millions d'euros) Huiles et graisses (- 33 millions d'euros)
Tunisie	153	- 114	- 42,8	Céréales et oléoprotéagineux (- 106 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (- 6 millions d'euros) Aliments pour animaux de ferme (- 4 millions d'euros)
Syrie	21	- 105	- 83,4	Céréales et oléoprotéagineux (- 112 millions d'euros) Sucre (+ 3 millions d'euros) Aliments homogénéisés et diététiques (+ 2 millions d'euros)
Espagne	4 801	- 104	- 2,1	Céréales et oléoprotéagineux (- 71 millions d'euros) Café et thé transformés (- 57 millions d'euros) Légumes et melons, racines et tubercules (- 41 millions d'euros)
Singapour	925	- 69	- 6,9	Boissons alcoolisées distillées (- 104 millions d'euros) Vins (+ 37 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (+ 5 millions d'euros)
Cuba	82	- 58	- 41,5	Céréales et oléoprotéagineux (- 50 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (- 7 millions d'euros) Autres produits alimentaires n.c.a. (- 1 million d'euros)
Irlande	440	- 56	- 11,2	Céréales et oléoprotéagineux (- 49 millions d'euros) Huiles et graisses (- 9 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (+ 9 millions d'euros)
Yémen	144	- 56	- 27,8	Céréales et oléoprotéagineux (- 41 millions d'euros) Viandes de volailles (- 19 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (+ 3 millions d'euros)
Chine	1 661	- 54	- 3,2	Céréales et oléoprotéagineux (+ 137 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (- 111 millions d'euros) Aliments homogénéisés et diététiques (- 63 millions d'euros)
Mexique	112	- 52	- 31,7	Céréales et oléoprotéagineux (- 35 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (- 6 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (- 6 millions d'euros)
Canada	567	- 49	- 8	Vins (- 43 millions d'euros) Boissons rafraîchissantes (- 4 millions d'euros) Pain ; pâtisseries et viennoiseries fraîches (- 2 millions d'euros)
Maroc	666	130	24,3	Céréales et oléoprotéagineux (+ 122 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (- 10 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (+ 9 millions d'euros)
États-Unis	2 949	130	4,6	Boissons alcoolisées distillées (+ 50 millions d'euros) Vins (+ 29 millions d'euros) Boissons rafraîchissantes (+ 19 millions d'euros)
Égypte	446	161	56,5	Céréales et oléoprotéagineux (+ 118 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (+ 27 millions d'euros) Sucre (+ 9 millions d'euros)

Source : DGDDI (Douanes)

La valeur des exportations diminue en 2014 sous l'effet de la baisse des prix, les quantités vendues étant stables

Produits CPF4	Montant des exportations 2014 (million d'euros)	Évolution de la valeur des exportations 2014/2013 (%)	Évolution des volumes exportés 2014/2013 (%) ¹	Évolution des prix 2014/2013 (%) ¹
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	57 892	- 3,7	- 0,2	- 3,6
PRODUITS BRUTS	14 669	- 10,6	- 0,5	- 10,2
Agriculture et élevage	13 738	- 11,4	- 0,5	- 11,0
Céréales, légum., oléagi.	7 810	- 16,7	- 2,5	- 14,6
<i>Céréales n. c. riz</i>	6 724	- 17,5	- 2,7	- 15,2
<i>Oléoprotéagineux</i>	1 081	- 12,0	- 1,3	- 10,9
Légumes, fleurs, plantes	2 058	- 10,5	- 0,1	- 10,4
<i>Légumes</i>	1 783	- 12,7	0,2	- 12,8
Prod. cult. permanentes	1 806	2,9	11,4	- 7,6
<i>Fruits</i>	1 460	4,4	13,5	- 8,0
<i>Café, cacao, thé</i>	41	32,5	40,5	- 5,7
Animaux vifs, œufs, miel	2 065	- 0,7	- 2,1	1,4
<i>Bovins</i>	1 237	- 2,9	- 3,2	0,4
Produits sylvicoles	407	6,4	- 5,2	12,2
Pêche et aquaculture	523	0,7	3,7	- 2,9
IAA, TABACS	43 224	- 1,1	- 0,1	- 1,1
Viandes, prod. de l'abattage	4 542	- 6,2	- 3,1	- 3,2
<i>Viande bovine</i>	894	- 8,4	- 6,5	- 2,1
<i>Viande porcine</i>	840	- 10,5	- 4,8	- 6,0
<i>Volaille</i>	971	- 8,4	- 5,2	- 3,3
Prod. préparés de la pêche	765	- 9,9	- 12,2	2,6
Prod. à base de fruits & lég.	2 011	1,8	1,8	0
Huiles, tourteaux, corps gras	1 108	- 10,3	1,8	- 11,9
<i>Tourteaux</i>	174	- 10,4	13,1	- 20,8
Produits laitiers, glaces	7 021	6,2	4,8	1,4
<i>Fromages</i>	3 042	0,9	- 3,1	4,2
Produits des céréales	2 675	- 5,5	- 2,5	- 3,1
Biscuits, pâtisseries, pâtes	1 609	0,2	- 1,1	1,3
Autres produits alimentaires	7 697	0,7	1,2	- 0,4
<i>Sucre</i>	1 090	- 12,2	8,3	- 19,0
<i>Chocolat, confiserie</i>	2 001	3,9	- 4,8	9,2
Aliments pour animaux	2 034	5,9	5,2	0,7
Boissons	13 465	- 2,1	- 0,5	- 1,6
<i>Vins, champagne</i>	7 729	- 1,3	- 1,7	0,4
<i>Eaux de vie, alcools</i>	3 485	- 5,0	- 0,7	- 4,3
Tabacs	296	- 36,0	- 40,1	6,7

1. Cf. Méthodologie

Note de lecture : en 2014, les exportations de céréales se sont élevées à 6,7 milliards d'euros, soit une baisse de 17 % par rapport à 2013 : les quantités exportées de céréales ont diminué de 2,7 % et les prix auxquels elles ont été vendues ont baissé de 15 %.

Sources : DGDDI (Douanes) - Calculs Agreste

La valeur des importations diminue légèrement en 2014 sous l'effet de la baisse des prix, les quantités achetées augmentant

Produits CPF4	Montant des importations 2014 (million d'euros)	Évolution de la valeur des importations 2014/2013 (%)	Évolution des volumes importés 2014/2013 (%) ¹	Évolution des prix 2014/2013 (%) ¹
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	48 660	- 0,5	1,5	- 1,9
PRODUITS BRUTS	11 916	- 2,1	1,4	- 3,4
Agriculture et élevage	10 267	- 2,5	1,4	- 3,9
<i>Céréales, légum., oléagi.</i>	1 722	- 1,1	7,7	- 8,1
<i>Céréales n. c. riz</i>	482	22,0	34,1	- 9,1
Oléoprotéagineux	1 236	- 7,7	0,0	- 7,7
Légumes, fleurs, plantes	2 775	- 2,6	- 0,2	- 2,4
<i>Légumes</i>	2 173	- 4,1	- 1,4	- 2,8
Prod. cult. permanentes	5 216	- 3,2	- 1,4	- 1,9
<i>Fruits</i>	3 248	- 4,0	- 3,0	- 1,1
<i>Café, cacao, thé</i>	873	7,3	- 1,9	9,4
Animaux vifs, œufs, miel	553	0,5	17,2	- 14,2
<i>Bovins</i>	57	- 23,6	- 17,2	- 7,8
Produits sylvicoles	246	8,6	10,4	- 1,7
Pêche et aquaculture	1 403	- 0,5	- 0,4	- 0,1
IAA, TABACS	36 743	0,1	1,5	- 1,4
Viandes, prod. de l'abattage	5 650	- 1,3	1,0	- 2,3
<i>Viande bovine</i>	1 311	- 7,2	- 4,9	- 2,4
<i>Viande porcine</i>	934	- 1,0	- 0,3	- 0,7
<i>Volaille</i>	954	- 0,2	2,5	- 2,6
Prod. préparés de la pêche	3 565	0,3	1,8	- 1,5
Prod. à base de fruits & lég.	4 354	1,9	1,4	0,5
Huiles, tourteaux, corps gras	3 400	- 8,2	- 1,8	- 6,5
<i>Tourteaux</i>	1 651	- 1,3	3,4	- 4,6
Produits laitiers, glaces	3 528	4,8	4,6	0,1
<i>Fromages</i>	1 344	7,5	4,5	2,9
Produits des céréales	1 554	- 1,2	- 0,1	- 1,1
Biscuits, pâtisseries, pâtes	2 002	0,1	2,3	- 2,2
Autres produits alimentaires	7 220	5,4	4,0	1,3
<i>Sucre</i>	324	- 3,7	- 2,7	- 1,0
<i>Chocolat, confiserie</i>	2 599	9,5	2,3	7,0
Aliments pour animaux	811	- 1,7	- 1,3	- 0,3
Boissons	3 025	- 0,5	3,0	- 3,4
<i>Vins, champagne</i>	627	- 4,5	9,7	- 12,9
Eaux de vie, alcools	1 089	2,9	0,3	2,6
Tabacs	1 634	- 9,5	- 6,9	- 2,8

1. Cf. Méthodologie

Note de lecture : en 2014, les importations de céréales se sont élevées à 482 millions d'euros, soit une baisse de 22 % par rapport à 2013 : les quantités importées de céréales ont augmenté de 34 % et les prix auxquels elles ont été achetées ont baissé de 9 %.

Sources : DGDDI (Douanes) - Calculs Agreste

L'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires diminue en valeur en 2014, sous l'effet de la baisse des prix et de la hausse des quantités importées

Produits CPF4	Montant du solde des échanges 2014 (million d'euros)	Évolution du solde entre 2013 et 2014 (million d'euros)	Contribution des volumes à l'évolution du solde entre 2013 et 2014 (million d'euros) ¹	Contribution des prix à l'évolution du solde entre 2013 et 2014 (million d'euros) ¹
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	9 233	- 2 020	- 820	- 1 200
PRODUITS BRUTS	2 752	1 495	- 245	- 1 250
Agriculture et élevage	3 471	- 1 511	- 227	- 1 284
Céréales, légum., oléagi.	6 088	- 1 551	- 365	- 1 185
<i>Céréales n. c. riz</i>	6 242	- 1 509	- 352	- 1 157
<i>Oléoprotéagineux</i>	- 155	- 45	- 16	- 30
Légumes, fleurs, plantes	- 718	- 167	2	- 169
<i>Légumes</i>	- 390	- 165	35	- 200
Prod. cult. permanentes	- 3 410	225	274	- 49
<i>Fruits</i>	- 1 788	197	289	- 92
<i>Café, cacao, thé</i>	- 832	- 50	28	- 77
Animaux vifs, œufs, miel	1 511	- 18	- 138	120
<i>Bovins</i>	1 180	- 19	- 29	9
Produits sylvicoles	161	5	- 43	48
Pêche et aquaculture	- 880	12	26	- 14
IAA, TABACS	6 480	- 526	- 575	49
Viandes, prod. de l'abattage	- 1 108	- 226	- 209	- 17
<i>Viande bovine</i>	- 417	19	6	12
<i>Viande porcine</i>	- 93	- 89	- 42	- 46
<i>Volaille</i>	17	- 87	- 79	- 8
Prod. préparés de la pêche	- 2 800	- 94	- 168	74
Prod. à base de fruits & lég.	- 2 343	- 46	- 25	- 21
Huiles, tourteaux, corps gras	- 2 292	176	91	85
<i>Tourteaux</i>	- 1 477	2	- 32	34
Produits laitiers, glaces	3 493	249	160	89
<i>Fromages</i>	1 698	- 65	- 150	85
Produits des céréales	1 121	- 138	- 69	- 69
Biscuits, pâtisseries, pâtes	- 393	1	- 64	65
Autres produits alimentaires	477	- 311	- 185	- 126
<i>Sucre</i>	766	- 140	112	- 252
<i>Chocolat, confiserie</i>	- 598	- 149	- 146	- 3
Aliments pour animaux	1 223	126	110	16
Boissons	10 440	- 268	- 155	- 113
<i>Vins, champagne</i>	7 103	- 73	- 194	121
<i>Eaux de vie, alcools</i>	2 396	- 212	- 27	- 185
Tabacs	- 1 338	5	- 61	65

1. Cf. Méthodologie

Note de lecture : en 2014, l'excédent des échanges de céréales s'est élevé à 6,2 milliards d'euros, soit une baisse de 1,5 milliard d'euros par rapport à 2013 : l'évolution des quantités échangées contribue pour 352 millions d'euros à la baisse de l'excédent et la baisse des prix contribue pour 1,2 milliard d'euros.

Sources : DGDDI (Douanes) - Calculs Agreste

Sources, définitions et méthodes

Sources

- Commerce extérieur de la France : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)

Calcul des effets volume et prix

- Pour cette étude, l'évolution de la valeur des exportations, des importations et du solde du commerce extérieur entre l'année $n - 1$ et l'année n est partagée en deux facteurs : l'effet quantité et l'effet prix unitaire. Ces deux effets conjugués représentent l'évolution des exportations, des importations et du solde commercial.

Soient

- $pe1$: la valeur unitaire à l'exportation de l'année $n - 1$
- $pe2$: la valeur unitaire à l'exportation de l'année n
- $pi1$: la valeur unitaire à l'importation de l'année $n - 1$
- $pi2$: la valeur unitaire à l'importation de l'année n
- $qe1$: la quantité exportée de l'année $n - 1$
- $qe2$: la quantité exportée de l'année n
- $qi1$: la quantité importée de l'année $n - 1$
- $qi2$: la quantité importée de l'année n

- 1. Pour les exportations et les importations**, au niveau de chaque produit de la nomenclature douanière NC8, l'effet quantité et l'effet prix unitaire ont été calculés ainsi :

$$\text{Effet quantité } n/n - 1 = (pe1 * qe2 - pe1 * qe1) / (pe1 * qe1)$$

- Il représente l'évolution des exportations à prix unitaire constant par rapport à l'année $N - 1$

$$\text{Effet prix unitaire } n/n - 1 = (qe2 * pe2 - qe2 * pe1) / (pe2 * qe2)$$

- Il représente l'évolution des exportations à volume constant par rapport à l'année $N - 1$

- 2. Pour le solde du commerce extérieur**, au niveau de chaque produit de la nomenclature douanière NC8, l'effet quantité et l'effet prix unitaire ont été calculés ainsi :

$$\text{Effet quantité } n/n - 1 = [(pe1 * qe2 - pe1 * qe1) - (pi1 * qi2 - pi1 * qi1)] / (pe1 * qe1 - pi1 * qi1)$$

- Il représente l'évolution du solde à prix unitaire constant par rapport à l'année $N-1$

$$\text{Effet prix unitaire } n/n - 1 = [(qe2 * pe2 - qe2 * pe1) - (qi2 * pi2 - qi2 * pi1)] / (pe2 * qe2 - pi2 * qi2)$$

- Il représente l'évolution du solde à quantité constante par rapport à l'année $N - 1$

- 3. On agrège** au niveau des groupes de la CPF rév. 2 en sommant les effets au niveau de la NC8.

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne/Disar/Données en ligne/Rubriques/Économie agricole/Conjoncture de l'économie agricole/Conjoncture du commerce extérieur agroalimentaire » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Commerce extérieur » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Produits laitiers, viandes porcines, fruits et légumes : principales productions impactées par l'embargo russe », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2014/253, octobre 2014
- « En 2013, les exportations de céréales permettent à l'excédent agroalimentaire de se maintenir à haut niveau », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2014/235, mars 2014
- « En dix ans, l'Allemagne est devenu l'acteur européen incontournable de la production de viande porcine », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2014/231, janvier 2014
- « En 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires progresse grâce aux exportations de céréales », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2013/226, octobre 2013
- « En 2012, les échanges agroalimentaires avec les pays tiers s'intensifient », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2013/205, mars 2013
- « L'excédent agroalimentaire progresse grâce à une demande soutenue des pays tiers en produits transformés », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2012/195, octobre 2012
- « Marché européen de viande de poulet : la France concurrencée sur les marchés intérieur et intracommunautaire », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2012/188, septembre 2012
- « Prix des céréales et ventes de produits transformés tirent l'excédent agroalimentaire », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2012/174, mars 2012

ORGANISMES

Agreste : données collectées et diffusées par le SSP
AGPB : Association générale des producteurs de blé et autres céréales
AGPM : Association générale des producteurs de maïs
ASTREDHOR : Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture
BNIC : Bureau national interprofessionnel du cognac
CGB : Confédération générale des planteurs de betteraves
CIC : Conseil international des céréales
Cidef : Comité interprofessionnel de la dinde
Cifog : Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras
Cip : Comité interprofessionnel de la pintade
CNCA : Caisse nationale de crédit agricole
Cniel-Iri : Comité national interprofessionnel de l'économie laitière - Information resources Inc.
CNIPT : Comité interprofessionnel de la pomme de terre
CNPO : Comité national pour la promotion de l'œuf
Coceral : Comité du commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures de l'Union européenne
Coop de France
CTIFL : Centre technique interprofessionnel des fruits et des légumes
DGAL : Direction générale de l'alimentation
DGI : Direction générale des impôts
DGCCRF : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGDDI : Direction générale des douanes et droits indirects
DGPAAT : Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires
DSV : Direction des services vétérinaires
Eurostat : office statistique des communautés européennes
FranceAgriMer : office national unique des produits de l'agriculture et de la mer depuis le 1^{er} avril 2009
FAO : Food and agriculture organisation
FOP : Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux
GIPT : Groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre
GNIS : Groupement national interprofessionnel des semences et plants
Inra : Institut national de la recherche agronomique
Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
Itavi : Institut technique de l'aviculture
Matif : Marché à terme international de France
OCM : Organisation commune des marchés
Oilworld : independant forecasting service for oilseeds, oils and meals
OIS : Organisation mondiale du sucre
OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin
OP : Organisme de producteurs
RNM : Réseau des nouvelles des marchés
SSP : Service de la statistique et de la prospective
Snia : Syndicat national des industriels de la nutrition animale
SNFS : Société nationale des fabricants de sucre
Synalaf : Syndicat national des labels avicoles de France
UE : Union européenne (à 27 à partir de 2007)
Unctad : United nations conference on trade and development (Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement)
Unifa : Union des industries de la fertilisation
Unip : Union nationale interprofessionnelle de plantes riches en protéines
USDA : United States department of agriculture (homologue américain du Ministère de l'agriculture et de la pêche)
WASDE : Word agricultural supplies and demand estimates

ABRÉVIATIONS

AB : agriculture biologique
AOC : appellation d'origine contrôlée
AOP : appellation d'origine protégée
ACE : aides aux cultures énergétiques

BDNI : base de données nationales d'identification
BTP : bâtiment et travaux publics
Caf : coût, assurance, fret
Cib : consommation indigène brute
Cic : consommation indigène corrigée
CJO : corrigé des jours ouvrables
CPA : classification de produits associés aux activités
CPF : classification de produits française
CVJA : corrigé des variations journalières d'abattages
CVS : corrigé des variations saisonnières
Fab : franco à bord
Fob : free on board
Ica : Indice de chiffre d'affaires
IGP : indication géographique protégée
IAA : industries agroalimentaires
ICA : indice de chiffre d'affaires
Ipa : indice de prix de l'alimentation animale
Ipampa : indice des prix d'achat des moyens de production agricole
IPC : indice des prix à la consommation
Ipi : indice des prix industriels
IPP : indice de production industrielle
Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production
IPVI : indice des prix de vente industriels
Isop : informations et suivi objectif des prairies
Min : marchés d'intérêt national
mm3, mm12 : moyenne mobile sur 3 mois, moyenne mobile sur 12 mois
Naf : nomenclature d'activités française
NC : nomenclature combinée
Otex : orientation technico-économique des exploitations
Pac : poulet prêt à cuire
Pib : production indigène brute
Pic : production indigène contrôlée
ProdCom : production communautaire
Rica : réseau d'information comptable agricole
SAA : statistique agricole annuelle
Sap : statistique annuelle provisoire
Smic : salaire minimum interprofessionnel de croissance
SRW : soft red winter
tec : tonne-équivalent-carcasse
teoc : tonne-équivalent-œuf-coquille
TIPP : taxe intérieure sur les produits pétroliers
TNO : tendance nationale officieuse
VAIG : vins avec indication géographique
VCC : vins de consommation courante
VDQS : vins délimités de qualité supérieure
VQPRD : vins de qualité produits dans des régions délimitées
VSM : viande séparée mécaniquement

Pour en savoir plus

- Le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les publications Agreste Conjoncture sont consultables dans la rubrique *Conjoncture*.

Les séries conjoncturelles sont disponibles dans l'espace *Données en ligne*.

- Le site de FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés : www.snm.agriculture.gouv.fr

Des séries de prix sont disponibles sur le site du RNM.

- Le Centre d'information et de documentation Agreste (CDIA) : agreste-info@agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 85 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédactrice en chef : Annie Delort
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr